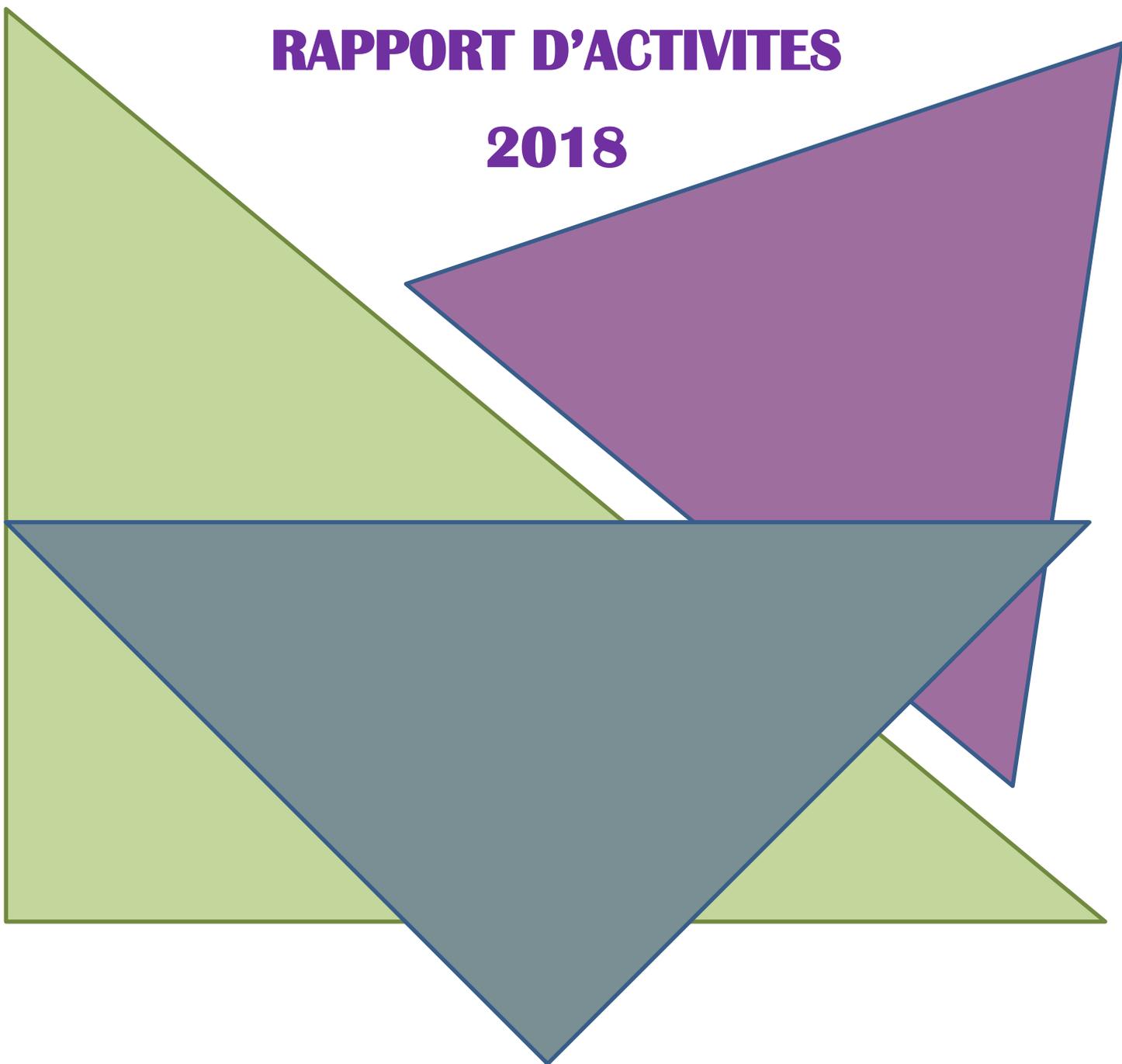


RAPPORT D'ACTIVITES

2018



Centre Départemental d'accueil

De l'île de Ré

40 Avenue du Général de Gaulle

17 410 Saint Martin de Ré

Le Mot du directeur



En parcourant ce rapport, vous y trouverez les habituelles rubriques et pourrez mesurer je l'espère, une fois encore, le dynamisme de l'établissement.

Je souhaite plus particulièrement attirer votre attention sur une nouvelle activité de « Danse Thérapie », testée en 2018 et reconduite en 2019 car fort appréciée des participantes.

Je partage également l'analyse de Mme GILBERT quant à une année particulièrement éprouvante au niveau des résonances émotionnelles pour tous, résidents et professionnels, confrontés à des disparitions soudaines.

Dans mon propos introductif au rapport d'activités 2017, si je me réjouissais au constat de la diversité et de la richesse de l'accompagnement proposé, je me permettais aussi de rappeler que l'amélioration des conditions générales d'hébergement restait la priorité.

Si j'en juge par les annonces faites par la Présidente du Conseil d'Administration à l'occasion de la cérémonie des vœux 2019, il est temps maintenant de s'engager dans un programme de construction et de réhabilitation répondant aux exigences d'une vie en collectivité garantissant le respect de l'intimité de tous.

C'est avec ces perspectives encourageantes que je vous souhaite une bonne lecture de ce document et que je formule des remerciements sincères à ceux et celles, qui, une fois de plus, se sont investis dans cette rédaction.

Gérald LHÔTELAIS

SOMMAIRE

Le mot du directeur

I – QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES	1
1. Activité réalisée	1
II – FONCTIONS TRANSVERSALES	2
1. Encadrement socio-éducatif	2
2. Coordination Hébergement	8
3. Coordination des Ateliers	12
4. Soins	17
5. Protection des majeurs	18
6. Soutien psychologique	20
III – FOYER OCCUPATIONNEL DE JOUR.....	22
1. Rapport d'activités du Foyer Occupationnel de Jour	22
IV – LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DE LA MAISON DE RETRAITE SPÉCIALISÉE	24
1. Gymnastique douce, confiance corporelle et relaxation	24
2. Activités Travaux Manuels, Jardin et Jeux	25
V - LES ATELIERS OCCUPATIONNELS	27
1. Atelier Lingerie.....	27
2. Atelier Créatif	29
3. Atelier Travaux Manuels.....	32
4. Atelier Peinture/Décoration	34
5. Atelier Art-Thérapie	37
6. Atelier Bois/Espaces Verts/Vannerie/jardin	39
VI – LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU FOYER OCCUPATIONNEL ET D'HÉBERGEMENT	42
1. Activités Physiques Adaptées.....	42
2. Équitation adaptée.....	44
3. Atelier Petit-Gourmet	47
4. Intervenants extérieurs	48
• ATELIER MUSIQUE	48
• ATELIER RÉ CLÉ RÉ	50
• ACTIVITÉ DANSE-THÉRAPIE	57
VII – PROJETS MRS/FOYER RÉALISÉS EN 2018.....	59
1. Projet atelier cuisine Foyer/MRS.....	59
2. Bilan et projet MRS/Atelier créatif.....	60
3. Bilan Séjour Camping	61
VIII. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS/ANIMATION/SORTIES RÉALISÉES EN 2018 .	62

1. Activité réalisée

1) Rappel des capacités d'accueil et d'hébergement autorisées

En hébergement permanent pour le FOH : **55 places**

En hébergement temporaire pour le FOH : **1 place**

En accueil de jour du FOH/FOJ : **6 places**

En hébergement permanent pour la MRS : **11 places**

2) Rappel des objectifs d'activités notifiés dans le CPOM

Pour l'hébergement permanent du FOH :

- ♦ Taux cible de présence de **88%**
- ♦ Taux cible de facturation de **98%**

Pour l'hébergement temporaire du FOH :

- ♦ Taux cible de présence de **70%**

Pour l'accueil de jour FOJ :

- ♦ Taux cible de présence de **60%**

Pour l'hébergement permanent en MRS :

- ♦ Taux cible de présence de **96%**
- ♦ Taux cible de facturation de **99%**

3) Activité réalisée en 2018

Hébergement permanent en FOH :

- ♦ présence → **84.19 %**
- ♦ facturation → **97.30 %**

Hébergement temporaire du FOH : **135.89 %**

Accueil de jour FOJ : **59.27 %**

Hébergement permanent en MRS :

- ♦ présence → **92.28 %**
- ♦ facturation → **97.06 %**

Absences pour convenances personnelles

La règle dite de 105 jours (article n° 70-654 du Règlement Départemental d'Aide Sociale) est appliquée par l'établissement comme suit :

Rappel des principes de facturation :

0 à 72 heures : Prix de journée complet

Du 4^{ème} jour au 105^{ème} jour : Prix de journée – le forfait hospitalier

Du 106^{ème} jour et suivant : Pas de facturation

1. Encadrement socio-éducatif

Responsable : *Mme Danielle GILBERT – Cadre Socio-Éducatif*

Fonctions transversales :

Encadrement socio-éducatif :



Un contexte difficile en fin d'année 2017 avec le départ de professionnels « historiques » et de nombreux mouvements de résidents : Départ d'anciens et accueils de nouveaux avec des problématiques complexes. En ce début 2018 une météo exécrable limitant les sorties extérieures, rajoutait un véritable effet « cocotte-minute ».

L'accompagnement de décès de résidents, forcément douloureux, au FOH puis à la MRS se sont rajoutés à ce contexte délicat, moments éprouvants tant pour les résidents que l'ensemble des intervenants du CDAIR.

Ces successions d'évènements qui font aussi la vie d'une institution, ont demandé une grande mobilisation de tous. Ainsi dès le mois de février, nous avons eu besoin de partager collectivement le sentiment peu confortable de se laisser happer par les urgences et une certaine difficulté à gérer le temps au regard de nos tâches quotidiennes respectives.

Si les paroles échangées ensemble autour des difficultés n'effacent pas ces dernières, ces temps partagés rassurent, encouragent, et apportent finalement de la cohésion aux équipes.

Tout le monde a fait face pour accompagner au mieux les résidents et c'est un point toujours remarquable qu'il est important de noter.

Les points d'attention à avoir, abordés à propos de la qualité de vie au travail, commencent à prendre concrètement tout leur sens pour la majorité des professionnels. Ceux qui ont participé à la réunion de bilan sur le sujet se sont accordés pour confirmer l'amélioration des relations de travail. Ils relevaient une moindre crainte du jugement des collègues, le fait de se sentir respecté, une certaine solidarité avec le sentiment de faire équipe.

Encore et toujours il nous faut donc :

Maintenir et encourager le « travailler collectif » en se centrant sur notre mission première auprès des résidents. Entretenir et consolider notre capacité collective à échanger sur nos pratiques professionnelles dans la sérénité. Rester attentifs à la tonalité de nos échanges verbaux et notre communication non verbale, ainsi qu'à la formulation des messages écrits dans le cahier de transmission. Soutenir l'expression de chacun, quelle que soit sa fonction, dans l'animation de débats contradictoires, ou en entretien individuel.

Nous ne sommes pas tous égaux dans la prise de parole et l'affirmation d'un point de vue, notamment en groupe. Les professionnels doivent savoir qu'ils peuvent, à tout moment être écoutés, et accompagnés dans ce sens par la Direction.

Une Direction qui est volontairement très présente sur le terrain, souvent dans une posture de tiers médiateur au regard des conditions d'hébergements actuelles.

La coopération de qualité avec les coordinatrices favorise la circulation des informations au quotidien.

Concernant la MRS : L'effectif de cette petite unité de 11 résidents pour 4 professionnels... et l'organisation retenue permettant d'assurer la continuité de service fait que les professionnels sont souvent seuls en position de service au quotidien, ne partageant qu'un temps de transmission journalier de 45 minutes. Afin de conforter la cohérence des interventions auprès des personnes accueillies, nous œuvrons dans le sens d'une plus grande harmonisation des pratiques.

Des équipes qui mûrent, se professionnalisent dans le travail au quotidien et gagnent en autonomie. Il nous semblerait opportun maintenant d'envisager des actions de formation à destination des professionnels pour aborder la question de la coopération avec les familles.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Auprès des équipes :

Dans la poursuite du travail engagé fin 2017 autour de « la prévention de la violence et des situations d'agressivité », sept professionnels issus des ateliers, de la MRS et du FOJ dont un professionnel de nuit, se sont portés volontaires. Accompagnés par un formateur sur deux séances ce groupe qui s'est nommé « **Penser et Panser la violence** » a réfléchi à la formalisation d'outils et/ou supports visant à accompagner les professionnels victimes de violence. Un livret a été produit ainsi que des fiches de déclaration. Ce travail a été présenté à la réunion institutionnelle du 24 mai 2018.

Dans la poursuite du travail autour de « La qualité de vie au travail » (Démarche initiée en 2016), 12 personnes (ateliers, MRS et FOH) se sont réunies le 24 avril 2018. Nous avons fait le point sur les plans d'actions élaborés par les deux groupes de travail : « AGIR ENSEMBLE » et « LA COMMUNICATION PARLONS EN ». La pertinence de certains plans d'action a été discutée, d'autres au contraire auraient besoin d'être soutenus (voir objectifs 2019).

Travail collectif afin de réactualiser les procédures de travail par étage sur le FOH : Travail finalisé fin août.

Les formations et réunion de travail en interne en direction des professionnels :

- **FORMATION « GERER LES CONFLITS ET ANIMER UNE MEDIATION » :** Formation à destination de tous les professionnels intervenants au CDAIR. Formation sur deux journées avec un formateur, trois groupes.
- **FORMATION CONDUITE D'ENTRETIEN** dans le cadre de l'élaboration des projets personnalisés. Formation à destination de tous les professionnels de l'accompagnement Foyer, MRS et ateliers. Formation sur deux journées avec un formateur, deux groupes.
- **FORMATION INCENDIE** pour 8 agents, un groupe.

Un établissement ouvert aux écoles et centres de formation ... (cf. bilan social) Ainsi qu'aux familles et professionnels, partenariat.

Des visites de l'établissement et des séjours d'essais...

- 24 visites individuelles du CDAIR avec des parents et leur enfant ou des professionnels (mandataires judiciaires, autres établissements, assistants sociaux).
- 33 séjours temporaires : 6 séjours temporaires se sont déroulés en chambre double, souvent à la suite de séjour en chambre d'accueil, afin pour nous comme pour les personnes accueillies d'évaluer la capacité à partager une chambre. Sur ces six séjours, 3 se sont suivis d'une admission ultérieure, trois n'ont pas donné suite de part une réelle difficulté à cohabiter pour deux d'entre eux, le dernier pour des raisons plus complexes d'inadaptation au projet. 3 séjours concernent des personnes habituellement accueillies sur le Foyer Occupationnel de Jour. Les 24 autres séjours correspondent à des séjours de découverte, d'évaluation, de répit familial, ou de maintien des liens avec l'institution pour des personnes inscrites sur la liste d'attente. Séjours d'une durée d'une ou deux semaines (majoritairement), parfois trois semaines.

Des temps de rencontre avec les familles...

- Une réunion avec les familles des accueils de jour a été organisée le 31/10/2018.
- Trois CVS organisés dans l'année 2018 (20/04, 12/10 et 08/12. le dernier CVS est depuis plusieurs années animé comme une rencontre/information/débat à laquelle toutes les familles sont invitées. Les membres du CVS sont invités à nous proposer un ou plusieurs thèmes. Participent à cette réunion : M. Dubus, psychologue, la Direction ainsi que des professionnels, des invités suivant le thème. Cette année le CVS n'ayant pas soumis de sujets à aborder, nous avons proposé d'échanger autour de la question de l'évaluation de nos prestations, dans le cadre de notre travail d'élaboration d'un questionnaire de satisfaction. Le débat a tourné autour des attentes des familles. Il a mis en évidence une certaine méconnaissance de nos missions, pratiques et modes d'organisation que nous avons pu rappeler et discuter.
- Des temps conviviaux autour de la cérémonie des Vœux (le 13/01), du marché de printemps (le 08/06), de la kermesse (le 09/06) et du marché de Noël (le 7 et 8 décembre 2018).

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Auprès des résidents :

Au-delà des activités proposées habituellement dans les ateliers et par les professionnels de l'hébergement, nous maintenons toujours les interventions de prestataires extérieurs et/ou acteurs associatifs locaux :

- L'association « Ré Clé Ré » qui intervient toujours chaque vendredi pour 2 groupes de résidents, 4 groupes au total, 32 résidents concernés (FOH, FOJ et MRS).
- L'école de musique de l'île de Ré avec une activité musicale chaque jeudi pour un groupe, 2 groupes au total, 18 résidents concernés (FOJ, FOH).
- Gaby, Dominique J, et Dominique G nos trois bénévoles intervenants sur les ateliers ont été très présentes régulièrement tout au long de l'année, et ont donné des coups de mains très appréciés pour la préparation des marchés de printemps et de Noël.

Les nouveautés 2018 :

- Céline de l'association « Théra-Danse » est intervenue pour trois séances d'essai de Danse Thérapie au mois de juin avec six résidentes du FOH. Ce projet a été reconduit de septembre à décembre 2018 avec des perspectives en 2019.
- **La Vague Bleue :** L'association très investie de longue date dans les activités du CDAIR est depuis le début d'année 2018 gérée par des parents. Clémence et Annie, nos deux coordinatrices assurent l'interface entre l'association et l'établissement.
- **Intervention à propos de l'équilibre alimentaire :** Deux ateliers en début d'année avec les résidents de la MRS animés par une diététicienne du réseau Atlantique Diabète de l'hôpital Saint-Louis. Création de sets de tables.
- Début 2018, la MRS a accueilli Frimousse avec une joie visible pour la majeure partie des résidents. Cette chatte de huit ans est morte en fin d'année et malgré leur tristesse, le groupe a fait le choix d'accueillir une nouvelle pensionnaire, Elvira, qui vient du refuge de Saint-Martin.
- Nous avons intensifié nos relations avec les nombreuses associations à vocation sociale de l'île de ré. Le 28 décembre un grand repas solidaire a rassemblé plus de 25 résidents du CDAIR, avec des retraités des EHPAD de l'île, des bénéficiaires de différents services, des bénévoles. Le CDAIR a assuré une partie de la décoration de la salle ce jour-là.

Au niveau institutionnel :

Signature de tous les contrats de séjour réactualisés : Auprès des résidents, leurs tuteurs et/ou famille.

Finalisation du Projet d'établissement, actuellement en phase de relecture et mise en forme avant diffusion.

Mise en service du nouveau site internet : cdair.fr

Et toujours...

- **Continuer de favoriser l'expression des résidents sur les réalités de leur quotidien :**
 - Au travers des groupes « Conseil de maison » animés par le Directeur et moi-même dans le cadre de la préparation des Conseil de la vie sociale.
 - Poursuite de la réunion hebdomadaire, ouverte à tous les résidents du FOH, tous les mercredis à partir de 17h00. Le professionnel animateur veille à favoriser l'expression concernant la vie du foyer : Les activités passées et à venir, l'accueil des stagiaires, tout ce qui a trait au quotidien, le partage des peines et des joies, l'expression des aléas de la vie collective... un cahier renseigné par les professionnels permet de rendre compte des questions, débats ou demandes.

- Poursuite de la réunion hebdomadaire à la Maison de Retraite Spécialisée, animée par un membre du personnel. Les résidents sont à présent demandeurs de cette instance. Là aussi un cahier renseigné par les professionnels permet de rendre compte des sujets abordés. Nous observons que les résidents de la MRS expriment une parole toute en retenue, passant en revue leurs activités de la semaine sur un mode descriptif avec une tonalité en général positive. Hormis la critique de la restauration (choix des aliments, quantités) assez récurrente, ils n'expriment quasiment dans cette instance aucune critique sur l'organisation. Ils ne semblent pas s'en donner l'autorisation. Ce point est donc à soutenir.

Nous avons accompagné les mouvements suivants chez les résidents :

Changement d'établissement :

Conformément à leurs projets :

A la MRS :

Départ d'une résidente (77 ans) pour la MRS de MATHA (échange)

Départ d'une résidente (77 ans) pour l'EHPAD de DOMPIERRE

Au FOH :

Une résidente (60 ans) a intégré fin janvier la MRS de La Beausse (le Gua)

Départ d'un résident (44 ans) vers le FOJ du CDAIR puis vers le FOH « La maison du Marais »

Nous avons accueillie en 2018 :

AU FOJ :

Un nouveau bénéficiaire (22 ans) depuis le mois de mai

AU FOH :

Deux résidentes (avril et décembre) âgées de 24 et 20 ans

Trois résidents (mars et avril) âgés de 27 ans, 50 et 57 ans

A LA MRS :

Deux résidents et une résidente du FOH en mars, mai et décembre (61, 60 et 59 ans ½)

Une résidente (64 ans) venant de La MRS de Matha au mois de mars (échange)

Les résidents et les professionnels ont eu la tristesse d'accompagner le décès de Philippe (61 ans) résident du FOH en mars, ainsi que le décès de Liliane (61 ans) résidente de la MRS au mois d'octobre.

- **Les temps de réunions formels en présence du cadre :**

- **Les lundis de 14h00 à 14h45 :** Temps de réunion avec les équipes du Foyer d'hébergement.
- **Les Jeudis de 15h00 à 16h00 :** Réunion avec les coordinatrices.
- **Les mercredis de 14h00 à 14h45 :** Participation aux réunions de projet des résidents du foyer d'hébergement.
- **Un mardi par mois :** Réunion avec les personnels administratifs et Directeur- Ce sont des temps importants qui n'ont pas été réguliers en 2018.
- **Un mardi sur 2 de 13h00 à 14h00 :** Réunion avec les moniteurs d'ateliers.
- **Un vendredi sur 2 de 14h00 à 14h45 :** réunion avec la MRS en présence des coordinatrices. Le principe d'une réunion par mois de synthèse/projet est posé et planifié avec la présence du psychologue de l'établissement.
- **Vendredi de 14h00 à 16h00 :** Réunion cadre/Directeur/et l'adjoint des cadres.
- **Une réunion par trimestre avec le personnel de Nuit, le psychologue, la coordinatrice du FOH, L'infirmière et le cadre socioéducatif.**

Et pour 2019...

Suite à la réunion d'évaluation de la qualité de vie au travail (en date du 24 avril 2018) :

- Modification des référentiels d'élaboration des projets personnalisés de sorte que les référents pensent à solliciter les professionnels des services administratifs, cuisine, technique, entretien... lors de l'élaboration du projet personnalisé.
- Veiller à formaliser des temps de passage d'information lorsqu'un résident du FOH intègre la MRS.
- Relancer la dynamique autour de l'écriture d'une charte écrite par les professionnels, à destination des professionnels.
- **Améliorer notre organisation pour les retours de Projets Personnalisés avec les tuteurs et ou familles pour le FOH.** Il est effectivement actuellement encore difficile de concilier les agendas des familles et/ou tuteurs avec les agendas des professionnels.
- **Programmation des rencontres Famille autour des Projets personnalisés pour le FOJ.** Nous avons manifestement également une difficulté à nous coordonner dans ce sens et nous allons nous organiser pour ce faire.
- **Finalisation des écrits « socles » de l'établissement :** Le projet d'établissement qui est dans sa phase de relecture finale et le règlement de fonctionnement en français courant qui doit faire l'objet de quelques retouches.
- **Finalisation et mise en place d'un questionnaire de satisfaction à destination des familles, et d'un questionnaire à destination des résidents.**
- **Prévoir à destination des professionnels une ou des actions de formation abordant la question du travail avec les familles.**

2. Coordination Hébergement

Responsable : *Mme Clémence BARDY - Coordinatrice hébergement*



1. Pour rappel, voici les missions principales inhérentes au poste de coordination au FOH du CDAIR :

- Le travail en partenariat avec :
 - La direction et tout particulièrement le Cadre Socio-Éducatif,
 - Les résidents, les familles, les représentants légaux,
 - L'équipe du FOH et de la MRS,
 - La coordinatrice des ateliers occupationnels et les Moniteurs d'ateliers,
 - Le psychologue,
 - L'infirmière.

À noter que le rôle de la coordination permet entre autre, de filtrer et traiter à son niveau, les évènements du quotidien afin de fluidifier voire simplifier la communication entre les équipes et la Direction.

- La mise en place et le suivi des projets personnalisés,
- La rédaction des rapports MDPH en collaboration avec le professionnel qui assure la référence du résident concerné et sous couvert du Cadre socio-éducatif,
- L'organisation des départs en week-ends et vacances des résidents, en étroite collaboration avec l'infirmière pour la préparation des traitements, API pour la commande des repas selon l'effectif et les familles pour convenir des modalités des départs et retours,
- Prévision et organisation des échanges inter-établissements,
- Rédaction d'écrits professionnels divers (Compte rendu de séjours temporaires et/ou d'échange inter-établissement)...,
- Animation des transmissions en l'absence du Cadre socio-éducatif,
- Actualisation mensuelle du cahier des transmissions,
- Actualisation mensuelle des mouvements des résidents du FOH,
- Depuis cette année, la coordination (FOH et Ateliers Occupationnels) intervient afin d'assurer le lien/les échanges entre les professionnels et le nouveau bureau de l'association La Vague Bleue.

2. Bilan 2018

Le travail en partenariat avec l'ensemble des intervenants du CDAIR / Familles

Force est de constater que les liens développés jusque-là avec l'ensemble des professionnels se sont consolidés voire développés. La fonction de coordination sur le pôle Hébergement est investie et comprise de tous y compris sur les ateliers occupationnels et la MRS. La participation régulière aux transmissions, aux réunions des moniteurs d'ateliers ainsi qu'à la MRS reste un support d'échange et de liens pour assurer la continuité entre tous les services.

Aussi la coopération avec la Coordinatrice des ateliers occupationnels est primordiale et complémentaire.

La coordination est également représentée au moyen de la participation des deux Coordinatrices aux réunions dites de « Commission d'admission ». Ces réunions permettent à la direction de présenter les différents postulants résidents.

Un axe nouveau mais toujours dans la continuité d'un travail avec les familles est de participer aux Conseil de la Vie Sociale Extraordinaire annuel et de pouvoir répondre quand il y a lieu à des questions d'ordre pratique (fonctionnement de l'établissement, Projets personnalisés...).

Projets Personnalisés

De légers réajustements sont encore nécessaires mais globalement la marche à suivre concernant l'évaluation des projets personnalisés semble être adoptée par l'ensemble des professionnels.

D'autre part, la copie du prévisionnel des Projets Personnalisés, mise à disposition des équipes, un à deux mois avant l'échéance de ces derniers permet à chacun, notamment sur le FOH, de pouvoir s'en saisir et de présenter dans les temps les documents nécessaires, à noter qu'aucun report de projet n'a été opéré cette année.

La participation de la coordination FOH est dorénavant effective lors des réunions de validation des projets personnalisés en présence des familles et/ou des représentants légaux. Ceci afin d'animer la rencontre en collaboration avec le référent et la CSE, voire de l'animer en son absence puis de dresser un compte-rendu et de restituer un document pleinement finalisé, tenant compte des remarques évoquées dans le cadre de cette rencontre.

Sur le FOH :

- 19 projets personnalisés ont été validés au cours de l'année 2018,
- 16 projets personnalisés ont été rédigés en 2018 et demandent à être validés en 2019,
- Il reste 4 projets personnalisés qui ont été présentés par les référents dans le cadre des réunions prévues à cet effet en 2018, la mise en forme et la validation de ces derniers sont à prévoir pour 2019.

Malgré l'obligation imposée par les textes de loi qui stipulent que chaque usager doit pouvoir bénéficier d'un projet personnalisé et devant être actualisé chaque année, la réalité de terrain ne permet pas ou peu de pouvoir atteindre cet objectif (manque de temps, de moyens humains, difficulté à pouvoir croiser les plannings de tous les acteurs pour proposer des rencontres...). En réalité, le délai entre la réunion de présentation faite par le référent et la validation du document en présence des familles et/ou des représentants légaux est parfois important, il nous faut rester attentif à cela et veiller autant que possible à réduire cet espace-temps pour les années à venir.

Échanges inter-établissement

Après plusieurs périodes d'échanges inter-établissement équivalentes au total à deux mois, organisées entre 2016 et 2017, le projet de Géraldine de partir vivre à l'EHPAD Spécialisé de Matha a pu voir le jour début 2018 sous la forme d'un échange définitif de structure avec une autre résidente de ce dernier établissement également venue en séjours sur la MRS du CDAIR.

Aussi, après plusieurs échanges organisés en collaboration avec le FOH de Matha concernant un résident du FOH du CDAIR entre 2015 et 2018 (soit un total de 8 semaines), ce dernier a pris la décision de faire un dossier d'inscription pour intégrer définitivement cet établissement. Dans l'attente, nous maintenons le lien au moyen d'échanges réguliers.

➤ Cette année, 17 échanges inter-établissements ont été réalisés :

- 05 avec le foyer occupationnel du Bonnodeau de Lagord,
- 06 avec « Les résidences de Brumenard » de la Chapelle des Pots,
- 05 avec le foyer occupationnel de Matha,
- 01 avec le foyer occupationnel « Horizon » du Thou.

Afin de continuer d'assurer les échanges avec les structures les plus éloignées, dans l'intérêt des résidents, notamment avec les établissements de La Chapelle des Pots et de Matha nous avons pu mettre en place des points de rencontres à mi-chemin (Rochefort et Tonnay-Charente).

Formation

La participation au groupe « Penser – Panser la violence » en 2017, ayant pour objectif de mettre en avant et d'individualiser nos pratiques sur la gestion de la violence au CDAIR a pu être présentée lors d'une réunion institutionnelle.

Aujourd'hui, seul le document « fiche de déclaration violence » est connu et utilisé. La fonction actuelle du groupe permet finalement de pouvoir soutenir autant que possible le professionnel victime de violence émanant d'un résident et d'accompagner la rédaction de la fiche.

Le groupe est représenté au moyen de 7 professionnels issus des différents services de l'établissement.

Travail en partenariat avec le bureau de la Vague Bleue

Plusieurs rencontres ont été organisées en présence des membres du bureau de la Vague Bleue et des deux coordinatrices (l'une, pour représenter le Foyer Occupationnel d'Hébergement et l'autre pour les Ateliers Occupationnels), avec pour objectifs à long terme, de pouvoir assurer la continuité de ce qui avait été entrepris jusque-là, avec les anciens membres du bureau et à court terme, de participer à l'organisation du marché de printemps ainsi qu'à l'organisation de la Kermesse.

3. Objectifs de travail pour 2019

Pour rappel et faisant suite aux recommandations du conseil départemental, l'établissement ne financera plus, ni ne gèrera les départs en taxi comme proposés jusque-là, pour les résidents accueillis en FOH dès janvier 2019. Dès lors, un travail plus marqué auprès des familles sera nécessaire pour établir les plannings de sorties annuels et assurer la coordination autour de cette nouvelle organisation (Infirmière/Prestataire API/Référents...).

Comme évoqué plus haut, les délais d'attente parfois trop importants entre les présentations des Projets personnalisés faites aux équipes et les validations de ces derniers en présence des familles et/ou des représentants légaux, demandent de revoir notre organisation actuelle pour tenter de diminuer autant que possible le temps d'attente de la conception à la formalisation.

La collaboration auprès de l'association de la Vague Bleue, avec la coordinatrice des Ateliers Occupationnels, demande à être soutenue pour 2019, notamment concernant la clarification des rôles de chacun, les canaux de transmissions d'informations etc... Afin de lisser pour les années suivantes les pratiques et faire en sorte que les nouveaux membres puissent se sentir plus autonomes avec une marge d'action plus importante une fois le fonctionnement de l'établissement bien repéré et la connaissance des besoins attendus.

De façon plus pratique, nous évoquons pour 2019 la possibilité d'offrir des cadeaux personnalisés moyennant un budget de 15 Euros/résident, la création d'une boîte mail commune, l'organisation de marché de Printemps et de la Kermesse, idem pour le marché de Noël...

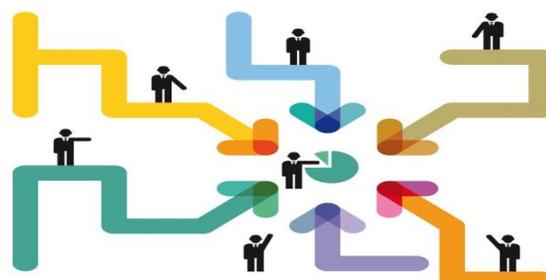
La possibilité d'une rencontre réunissant les acteurs du groupe « Penser – Panser la violence » est envisagée pour 2019. L'objectif étant de faire le point sur les « fiches de déclaration de violence » rédigées par les professionnels et de rendre compte de cela auprès de la direction.

Enfin, l'implication de la coordination dans le lien aux familles est grandissante, elle se fait dans la participation aux Projets personnalisés, aux Conseils de la vie sociale extraordinaire, dans l'organisation des sorties et vacances familles... C'est un axe fort qu'il est important de maintenir.

3. Coordination des Ateliers

Responsable : Mme Annie AUDEBRAND – *Coordinatrice des Ateliers*

Le poste de coordination permet de collaborer avec tous les professionnels, anticiper d'éventuelles difficultés, adapter selon les configurations, accompagner, prendre le relais et apporter un soutien si nécessaire et souhaité.



Ce poste est plébiscité par les autres professionnels qui ont pu en mesurer les bénéfices immédiats en termes d'organisation. En effet, cette fonction est indispensable pour individualiser les accompagnements et planifier les activités. Chaque professionnel sollicite à juste titre les aides que peuvent proposer cette fonction.

Les jeudis et vendredis, sont réservés à la coordination, afin d'effectuer une collaboration avec la coordinatrice de l'hébergement et le cadre Socio-éducatif, de transmettre les informations, et enfin coordonner ensemble les différents projets d'activités. Cependant chaque jour, des rencontres ponctuelles et plus informelles sont nécessaires.

Les missions :

- ❖ Faire le lien entre les différents services de l'établissement :
 - L'hébergement
 - L'accueil de jour
 - Les ateliers
 - La maison de retraite spécialisée
- ❖ Mettre en place une coordination entre les différents ateliers.
- ❖ Soutenir l'animatrice de l'atelier créatif dans la référence du Foyer Occupationnel de Jour.
- ❖ Élaborer des projets personnalisés pour les résidents du Foyer Occupationnel de Jour.
- ❖ Élaborer les plannings d'atelier des résidents en séjour temporaire ou en échange, et pour les résidents du FOJ, FOH, MRS.
- ❖ Faire une saisie des écrits professionnels des moniteurs d'ateliers au niveau des projets personnalisés d'atelier, rédiger les comptes rendu des séjours temporaires ou des échanges inter-établissements.
- ❖ Assister aux bilans des séjours temporaires.
- ❖ Animer des transmissions journalières et bimensuelles avec les Moniteurs d'Ateliers.

- ❖ Organiser le planning des congés et absences des Moniteurs d'Atelier en collaboration avec la Cadre Socio-éducative.
- ❖ Assister aux différentes réunions pour l'élaboration des documents administratifs éducatifs de l'établissement.
- ❖ Accompagnement et suivre des stagiaires en formation.
- ❖ En collaboration avec la coordinatrice de l'hébergement, effectuer un lien et les échanges entre les professionnels et le bureau de l'association « La Vague Bleue ».
- ❖ Assurer le lien auprès des bénévoles des différentes associations et les partenaires avec lesquels les moniteurs d'atelier collaborent et construisent des projets.

Travail en partenariat avec :

- La direction et plus particulièrement la cadre socio-éducative
- La coordinatrice de l'hébergement
- L'équipe des moniteurs d'atelier
- Les résidents et les familles
- Les représentants légaux
- L'équipe de l'hébergement ASHQ, AS, AMP, ID
- L'équipe AS, AMP de la Maison de Retraite Spécialisée
- Le psychologue.

Les points particuliers de l'année 2018

- Regroupement des écrits des professionnels pour effectuer la rédaction des bilans des stages temporaires, et les projets personnalisés des différents ateliers.
- Cette année nous avons été plus investies face à nos missions, avec la coordinatrice de l'hébergement pour faire le lien auprès de l'association « la Vague Bleue », entre les professionnels de l'établissement et le bureau de l'association. Nous avons eu plusieurs rencontres pour coordonner et organiser les diverses activités qui ont eu lieu au sein de l'établissement. Marché de Printemps, Kermesse, marché de Noël. Spectacle de Noël. Etc...
- Participation aux Conseil de la Vie Sociale, sur une réunion à thèmes avec les familles des Résidents et les professionnels.
- Participation aux réunions d'admissions qui permettent de présenter les différents résidents postulants.
- Participation à la réunion des Accueils de Jour avec les familles et rédaction du compte-rendu.
- Une collaboration plus participative avec les différents services de l'établissement grâce à l'assistance de la coordinatrice de l'hébergement.

- Coordonner les entreprises qui doivent intervenir sur des travaux de réaménagement de locaux avec le suivi nécessaire pour assurer une bonne coordination.

- L'accompagnement et le suivi des stagiaires pour des formations différentes :
 - Formation BTS Économie Sociale Familiale
 - Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne
 - Bac Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne
 - Bac Pro Services aux personnes et au tertiaire
 - Mise en situation, découverte du milieu professionnel
 - Formation d'Accompagnement Éducatif et Social

Pour certains des stagiaires, le public accueilli au CDAIR était inconnu. Il a donc fallu les accompagner, les guider, anticiper d'éventuelles difficultés tout en restant présent auprès des résidents.

La prise en charge des stagiaires demande de la disponibilité, de l'attention, de l'écoute pour aborder les différentes phases du stage et suivant les besoins de chacun. Notre but est de transmettre notre expérience de manière régulière et constante, d'accompagner les écrits, d'élaborer des projets pour favoriser leurs pratiques. De plus, l'accompagnement des stagiaires, nous permet de réfléchir sur nos méthodologies de travail et nous remettre régulièrement en question sur nos pratiques et nos modes de fonctionnement.

Synthèse des principales activités / animations / sorties réalisées en 2018 par les moniteurs

Dates	Désignation	Nombre de résidents	Nombre d'encadrants
JANVIER			
14/01	Karaté – Galette des Rois	7	1
31/01	Médiathèque	7	1
FEVRIER			
01/02	Musée	7	1
08/02	Sortie Soubise / Jeux de société / Atelier peinture sur toile	7	2
20/02	Sortie visite	8	1
21/02	Musée	7	1
MARS			
05/03	Visite atelier Matha	7	1
14/03	Musée	7	1
15/03	Loto au Thou	7	1
20/03	Sortie Baie Aiguillon / Ramassage Bois Flotté	12	2
28/03	Médiathèque	11	2
AVRIL			
06/04	Leroy Merlin	7	2
13/04	Musée Saint - Martin	8	1
MAI			
03/05	Sortie Atelier Bois	15	2
17/05	Concours Totem à Matha	7	2

18/05	Stage karaté	12	2
23/05	Journée Pétanque	27	4
31/05	Journée Basket	7	1
JUIN			
12/06	Randonnée inter-établissements	18	2
14/06	Musée	7	1
19/06	Sortie pêche à la ligne	4	1 + stagiaire
22/06	Réunion Roulotte et Nature	?	?
28/06	Journée (?)	9	?
29/06	Pique-Nique plage	4	1
JUILLET			
04/07	Journée Natation	28	6
07/07	Fête du club du karaté	6	1
11/07	Plage	7	2
AOUT			
01/08	Pique-Nique nocturne	7	2
20/08	Sortie Bois-Plage	7	2
21/08	Pique-Nique	11	2
22/08	Visite Talmont sur Gironde	7	2
23/08	Visite du village de Foussais	11	2

Dates	Désignation	Nombre de résidents	Nombre d'encadrants
SEPTEMBRE			
11-12-13/09	Camp vélo	7	3
11/09	Pique-Nique	6	2
19/09	Jeux en bois	FOH / FOJ /MRS	3
OCTOBRE			
02/10	Randonnée établissement	29	5
16/10	Visite Claude Dorothée	6	2
NOVEMBRE			
06/11	Accompagnement cimetière Etaules	7	2
21/11	Repas avec la garderie de Saint-Martin	7	1
DECEMBRE			
14/12	Cinéma / Mc Donald	6	1
14/12	Cinéma (MRS)	7	2

Projet 2019 :

- ❖ Pérenniser les missions actuellement en place.
- ❖ Perpétuer la participation aux CVS sur une réunion à thèmes avec les familles des Résidents, les professionnels, pour assurer l'échange indispensable avec les familles et une meilleure connaissance entre toutes les personnes qui jouent un rôle dans la vie du CDAIR. Faire connaître les attributions et les missions de la coordination des ateliers.
- ❖ Finaliser le suivi des entreprises qui vont intervenir sur les travaux nécessités par les projets en cours.
- ❖ Organiser, en collaboration avec la coordinatrice de l'hébergement, les principales activités qui sont déterminées par l'association « La Vague Bleue ». Approfondir et clarifier les rôles et les missions de chaque acteur.
- ❖ Maintenir et fluidifier la communication entre professionnels, la direction et les différents services.
- ❖ Recenser les besoins et accompagner sur l'évolution des pratiques professionnelles, élaborer ensemble des supports pour qu'ils soient plus faciles et accessibles à chacun en rajoutant éventuellement des items techniques et spécifiques en vue de faciliter l'intégration des résidents et leur participation.

4. Soins

Responsable : Mme Martine AUBRY – Infirmière



SOINS EFFECTUES :

400 (injections, prise de sang, soins techniques, ablation de fils et agrafes, vaccinations, ECBU, tests coloproctaux, bactériologie, test respiratoire)

Pansements de propreté, lavages de nez, gouttes nasales, auriculaires, oculaires, bains de bouches, application de crèmes, de poudre, de vernis, stéristrip, surveillance des constantes, entretiens particuliers à la demande du résident, des familles... sont aussi effectués mais non comptabilisés.

CONSULTATIONS

Dr REVIRON :

Avis, consultations, prescriptions, 100%, constitution de dossiers, certificats, gestes médicaux,

ECG ... : + **300**

Les résidents dont il a la charge sont vus une fois par an pour un check-up annuel. Sa disponibilité est toujours appréciable surtout en cas d'urgence.

SPECIALISTES : à visées préventives : + de **120** (dentiste, gynécologue, ophtalmo)

SPECIALISTES : après avis médical : **67**

(ORL, cardio, néphro, vasculaire, radiologie, neuro, pneumo ...)

SPECIALISTES PARA- MEDICAUX : **423** (kiné, opticien, orthophoniste, orthoptiste, podoprothésiste, audioprothésiste, pédicure)

URGENCES : **7**

HOSPITALISATION : **4**

CONSULTATION PSYCHIATRIQUE (au CMP St Martin) : **49**

CAP SOINS 17 : **6**



Bilan de l'année 2018 :

Année particulièrement difficile marquée par deux décès et des accompagnements plus nombreux sur des grands centres hospitaliers. Les consultations spécialisées et préventives sont relativement stables, on notera l'apparition de consultations en Oncologie, une progression des actes de kinésithérapie et une augmentation du nombre d'Urgences.

Pour plusieurs nouveaux arrivants, le suivi médical a été particulièrement bénéfique, allant de la découverte d'importants déficits dentaires, à un dysfonctionnement d'un dispositif médical, à un diabète...

Les prises en charge sont plus lourdes, la plupart des résidents ont des pathologies initiales associées ou bien des pathologies secondaires dues au vieillissement ou liées à la structure. Ces prises en charge sont plus spécifiques et affectent malheureusement celles des autres.

Le nombre de Psychiatres au CMP de St Martin de Ré reste à 2, on constate une augmentation du nombre des suivis psy ainsi que de leur fréquence pour certains résidents.

5. Protection des majeurs

Responsable : Mme Corinne GAILLARD – *Adjoint des Cadres Hospitaliers*

Le service de Protection des Majeurs est en charge des mesures de curatelle et de tutelle ordonnées par le Juge des Tutelles dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, au sein du Centre Départemental d'Accueil, pour les majeurs placés par la justice sous protection de l'établissement. Un seul agent, préposé de l'établissement, exerce ces fonctions de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs depuis 24 ans.

Sa présence sur site favorise une réponse appropriée et immédiate aux demandes, questions ou inquiétudes exprimées au quotidien par les résidents. L'écoute et la disponibilité et bien sûr la réactivité sont facilitées du fait de cette proximité.

Ce service intervient dans tous les domaines de compétence habituels des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (administratif, financier, juridique, patrimonial, médical...) relatifs à la gestion de la personne et de ses biens.

Durant l'année 2018, le service a assuré ses tâches habituelles : le renouvellement des dossiers d'aide sociale et d'orientation MDPH, les versements de ressources des résidents au titre de l'aide sociale au Département de Charente Maritime, les dossiers de réorientation ou d'admission en établissements, l'organisation de voyages et déplacements de majeurs protégés, l'accompagnement pour des essais en famille d'accueil, les visites d'établissements, l'accompagnement au tribunal pour audition du juge.....

La mandataire a participé également aux réunions du comité de pilotage sur la qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux et à l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

Impliquée dans le devenir des personnes protégées, la Mandataire Judiciaire participe également aux réunions préparatoires à l'établissement des projets personnalisés et reçoit toujours régulièrement les résidents en entretien privé ou de façon moins formelle en privilégiant une écoute attentive et bienveillante.

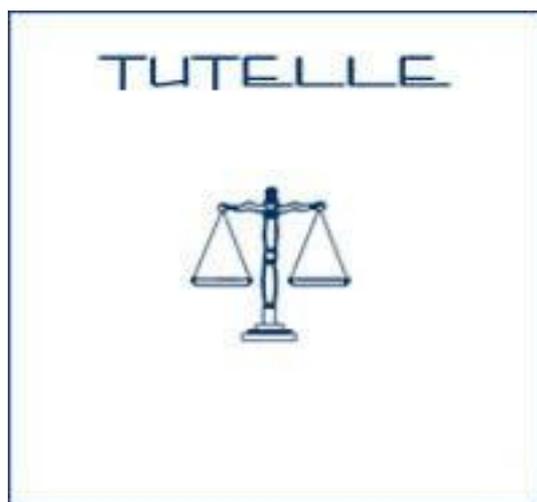
Elle reste également un interlocuteur pour les familles dans le cadre d'aides ponctuelles pour des renseignements ou le montage des dossiers.

Elle assiste également aux réunions du Conseil de Vie Sociale et participe ponctuellement à des actions d'information auprès des familles ou du personnel sur des sujets en lien avec ses activités.

Sur l'année 2018, son activité s'est exercée sur 21 mesures de tutelle et 1 mesure de curatelle, activité qui continue de décroître jusqu'à la disparition totale du service programmée pour 2020-2021.

Une régie d'avances mise à disposition par la Perception de St Martin de Ré a permis de régler en numéraires les dépenses des majeurs protégés (argent de poche, tabac, sorties) pour un montant de 23 938.62 euros; l'autre partie des dépenses (vêtements, mutuelles ...) ayant été réglée par mandats administratifs pour un montant de 36 368.61 euros. Ces dépenses bénéficient principalement au commerce local.

L'année 2018 a été tristement marquée par les disparitions d'un résident du foyer et d'une résidente de la Maison de Retraite, qui nous ont tous beaucoup touchés, et rappelés, si besoin était, que les professionnels sont avant tout des êtres humains.



6. Soutien psychologique

Responsable : Mr Vincent DUBUS – Psychologue

Entretiens psychologiques individuels

- Nombre d'entretiens individuels réalisés sur l'année : **315**

Les objectifs de la rencontre avec le psychologue gardent la même finalité : ils s'inscrivent dans un travail de soutien psychologique : on parle, on essaie de mettre du sens sur du quotidien, du factuel, des plaintes subjectives.

Pour l'ensemble des résidents, le système de prise de rendez-vous fonctionne avec un carton personnel et un carton réservé à l'éducateur précisant la date et l'heure du prochain rendez-vous. Cette prise de rendez-vous est intégrée par l'ensemble des résidents.

Au foyer, La présence de jeunes résidents avec un profil psychopathologique psychiatrique affirmé, une dynamique psychique immature, « quasi adolescente » nécessite pour certains une fréquence plus importante des entretiens.

On constate une symptomatologie bruyante, une fréquence des passages à l'acte en lien avec les dimensions d'affirmation de soi, d'identité sexuée, de dynamique institutionnelle (vivre avec les autres) familiale (travail de séparation individuation) et traumatique (histoire personnelle pour chacun).

Ces résidents sont demandeurs, ont déjà bénéficié d'un suivi antérieur à la fois psychiatrique et psychologique. Le lien avec le secteur psychiatrique s'avère nécessaire ; il s'améliore et se densifie.

La parole des résidents témoigne toujours de la difficulté des chambres « doubles », d'une cohabitation compliquée entre ces « nouveaux jeunes » et « ces anciens » où chacun revendique son identité générationnelle.

Dans ce cadre, un groupe photo langage a été proposé à 5 jeunes du foyer de septembre à décembre 2018 avec une séance tous les 15 jours. Les objectifs de ce groupe étaient de travailler les dimensions dedans/dehors, la question du secret et celle des résonances affectives et traumatiques. Les échanges ont été structurants par la parole, par la découverte du travail groupal où il s'agit d'écouter l'autre, de respecter le cadre, les consignes. La faille narcissique de chacun a pu être exprimée dans une revendication individuelle de ses traumatismes et leurs effets dans la vie quotidienne.

La prise en charge des résidents MRS est stable (4 résidents) pour un entretien toutes les trois semaines. Le temps de parole est un temps d'accompagnement au processus de vieillissement : plaintes somatiques, perte de l'autonomie, expressions voire réactualisation des souvenirs anciens.

Réunions diverses

La réunion d'analyse de la pratique à l'attention des personnels éducatifs du foyer est efficiente ; Le travail de pensée et de réflexion pour l'équipe du foyer s'inscrit dans une dynamique positive. C'est un travail investi où les échanges, perceptions individuelles, accord, désaccord participent à la mise en place de stratégies éducatives.

L'éclairage sur la psychopathologie des résidents, les différentes formations suivies par les professionnels sont des points d'ancrage où je constate une plus grande facilité à exprimer ses opinions, à les partager dans le cadre de la réunion. Au-delà de la richesse des individualités professionnelles, le sentiment d'équipe et la cohérence des actes, actions à l'attention des résidents progresse.

Les réunions avec l'équipe éducative de la MRS se font dans le cadre des projets personnalisés. Cet outil tente de mettre l'équipe au travail dans sa façon de soutenir les résidents. La réflexion sur la qualité de la prise en charge reste difficile du fait de la taille de l'équipe, de la personnalité de chacun. Le sentiment d'équipe dans un travail de réflexion, d'interpellation des pratiques garde une certaine neutralité. Ça reste difficile d'interroger son collègue sur sa pratique... La vie à la MRS semble s'organiser sur une peur du changement, des principes d'inertie qui sont très certainement en lien avec les résidents accueillis, les risques du vieillissement, la question de la mort.

Le travail avec les équipes de nuit s'inscrit aujourd'hui dans une continuité ponctuelle (deux réunions éducatives par an). C'est un cadre qui reconnaît la dimension éducative particulière du travail de nuit dans la dynamique institutionnelle. Les professionnelles peuvent exprimer leurs difficultés intrinsèques au travail de nuit (isolement dans la gestion des angoisses de certains résidents, présence/absence pour donner un sentiment de sécurité aux résidents fragiles).

Le travail auprès des familles reste à mon sens insuffisant. L'objectif est d'instaurer un lien et une confiance entre l'équipe, la famille et le résident. Dans cette position tierce si particulière, le lien à la famille doit être mis au travail. Les rencontres annuelles sur le projet personnalisé vont dans ce sens.

Nos échanges en réunion d'analyse de la pratique témoignent parfois d'un manque d'informations sur la vie du résident et d'une frilosité à provoquer la rencontre pour des familles exigeantes, distantes, fragiles.

Du fait de la jeunesse des résidents, de leur récent statut d'adulte et donc de la problématique d'émancipation et de séparation psychique, les familles ont des demandes et nous avons des objectifs, des positions à exprimer et à expliquer. Cette difficulté de rencontre témoigne bien souvent de la souffrance familiale, de notre capacité à y faire face, à l'entendre, à être attaqué. Cette dimension me paraît récente dans l'institution (« les anciens avaient peu de familles ? Ces dernières étaient peut-être moins exigeantes... »).



1. Rapport d'activités du Foyer Occupationnel de Jour

Responsables : *Mme Annie AUDEBRAND – Coordinatrice des Ateliers*
Mme Sandrine MARDON – Aide-Médico Psychologique

Spécialités de l'atelier :

Accueillir des personnes adultes en situation de handicap pour développer leurs potentialités et faciliter leur insertion dans la vie sociale et relationnelle. Le Foyer Occupationnel de Jour fonctionne uniquement la semaine les jours ouvrables.

Principaux objectifs de l'atelier :

Le service d'accueil de jour a pour objectifs :

- De permettre à la personne de bénéficier d'un accompagnement adapté, dans un climat sécurisant et chaleureux.
- D'aider au développement de ses potentiels, en choisissant l'/les activités qui lui correspondes.
- De contribuer à l'élaboration et la mise en place du projet de vie de la personne (le projet Personnalisé), en considérant la personne comme principale actrice de son projet.
- Pouvoir établir des relations dans une connaissance et un respect des règles sociales.
- De favoriser l'insertion sociale de la personne lors des différentes sorties à l'extérieur.
- De faciliter, le cas échéant, à l'évolution vers l'internat en veillant à la cohérence du projet.
- De favoriser l'autonomie de la personne.
- Participer à une vie de groupe à travers les contraintes de tâches partagées.

Nombre de jours d'ouverture par an :

Le Foyer Occupationnel de Jour est ouvert 250 jours par an.

Horaires d'accueil :

Dès 08h30 jusqu'à 17h.

Les horaires sont variables suivant les personnes accueillies.

5 arrivent via les transports publics de La Rochelle, vers 09h45 et repartent le soir vers 17h.

2 autres personnes arrivent accompagnées d'un membre de leur famille vers 09h00 et repartent le soir vers 16h30.

Nombre de résidents accueillis en moyenne par jour :

6 personnes accueillies : 4 filles et 2 garçons à temps plein.

Lieu pour les accueils de jour :

Un local leur est destiné : ils peuvent y déposer leurs effets personnels. Ils sont chacun munis d'une clef ; dans cette salle, sont à disposition des magazines et quelques matériels de créativité ainsi que des jeux de société afin qu'ils puissent s'y retrouver et se détendre durant les pauses d'ateliers, soit entre midi et 14h ou après 16h. Actuellement les locaux ne nous semblent pas tout à fait adaptés, il faudra attendre les futurs travaux et agrandissements pour proposer un vrai espace pour les personnes accueillies en journée.

Équipes :

Une équipe pluridisciplinaire est présente pour encadrer les externes.

Description d'une journée type d'atelier :

Chacun arrive à heure échelonnée, et est pris en charge différemment selon ses besoins.

Ils entreposent si besoin leurs effets personnels dans l'espace qui leur est alloué, puis ils se dirigent vers leurs activités, chacun ayant un planning attribué.

De 09h00 à 11h45 ils sont avec les internes dans les différents ateliers qu'ils ont choisis.

De 12h à 13h ils sont accueillis au réfectoire avec les internes et y sont totalement intégrés.

De 13h à 14h ils ont un temps libre, pendant lequel chacun s'occupe comme il le veut, soit ils se reposent dans leur salle, soit restent avec leurs camarades sur l'hébergement pour bavarder, ou regardent la télévision au salon, ou bien encore jouent au babyfoot.

Activités :

Les usagers en externat participent également aux activités proposées sur l'établissement : La piscine, l'équitation, le chant, le Karaté, les soins du corps, les sorties vélo, Les rencontres et activités sportives....

Les Vendredis après-midi, les usagers du Foyer Occupationnel de Jour se retrouvent pour une activité de leur choix :



- Balade,
- Jeux de sociétés,
- Perles, activités créatrices divers,
- Confection de gâteaux pour les fêter leurs anniversaires,
- Sortie Cinéma en fin d'année,
- Peinture, réalisation des trompes l'œil en bassin sur le parking.

IV – Les activités spécifiques de la Maison de Retraite Spécialisée

1. Gymnastique douce, confiance corporelle et relaxation

Responsable : **Mme Fatima MATOS** – Aide-Soignante

Ces activités ont lieu au sein de le MRS, 1 à 2 fois par semaine minimum.

Elles permettent à la personne de garder une certaine souplesse, de s'exprimer au travers du corps, de verbaliser aussi parfois.

Être en petit groupe, permet aussi de rire, de s'entraider, se lancer de petits défis, de se surpasser, de jouer un rôle aussi.

« C'est vraiment très drôle de boxer » dit Michel. Yannick adore les flexions, France faire bouger son bassin sur la musique. Ils adorent mimer des instruments sur les rythmes africains.

On termine toujours par une petite séance de relaxation : la musique est choisie par les résidents, voire un petit moment de méditation guidée.

Elvira, la nouvelle venue en mode relaxation !



2. Activités Travaux Manuels, Jardin et Jeux



Responsables :

Mme Fatima MATOS –Aide-soignante

Mme Sylvie DE FORGES – Aide Médico Psychologique

Mme Patricia BARDIN – Aide médico Psychologique

Mr Jean-Jacques CHAUVEAU– Aide Médico Psychologique

Chacun a en soi un potentiel créatif qui ne demande qu'à s'exprimer

Des travaux manuels à la création d'un jardin, tout est créatif à la M.R.S. Chacun fait selon ses préférences, ses envies. Les activités manuelles s'organisent beaucoup en fonction des saisons, des fêtes, mais aussi de la demande, certaines filles ont envie de créer pour elles. Alors une fois le modèle choisi, adapté parfois, il y a le choix de la laine, des tissus etc... et les achats, des étapes qui permettent de construire un projet, compter, sortir... toujours au cas par cas.

Il en va de même pour le jardinage, légumes, fleurs, choix des graines, installer des bacs, des pots, les formes, les achats, la plantation, l'arrosage que l'on confie aux résidents, désherbage... jusqu'à la cueillette et la préparation en cuisine lors de l'atelier du mercredi.

Le jeu de société, qui occupe bien les après-midi d'hiver, fait chauffer les neurones, teste la rapidité, la réflexion... et déclenche de nombreux éclats de rire.

Bilan atelier jardin 2018 :

La MRS a participé au nettoyage autour de la MRS et ainsi contribué à l'embellissement des espaces verts de l'établissement durant toute l'année.

En collaboration avec l'atelier Bois, nous avons amélioré l'espace extérieur côté jardin : pour se faire, de nouveaux bacs ont vu le jour.

La coopération entre l'atelier bois et la MRS n'a pu se mettre en place en ce qui concerne les bouturages et semis (le manque de temps, d'assiduité dans le projet et d'espaces ont sûrement contribué à cet échec). La confection de bacs et aide au transport de terre ont pu être cependant réalisés.

Ce temps de jardinage est très apprécié des résidents, chacun a trouvé un intérêt et une tâche à réaliser en fonction de leurs capacités et de leur motivation (arrosage, désherbage, regarder pousser, récolter, déguster).

De plus, c'est un support pour l'atelier cuisine de la MRS.

Avouons-le ce n'était pas une grande année de récolte !!!

Projet jardin 2019

Nous envisageons de pérenniser cet atelier durant l'année 2019. La configuration du groupe de la MRS s'est un peu modifiée durant l'année 2018. En effet des personnes plus jeunes, plus dynamiques ont intégré la structure, ce qui a créé un regain d'énergie et de motivation pour cette activité occupationnelle.

L'intérêt ensuite, de déguster ensemble leurs petites « productions », est une grande satisfaction et reconnaissance les uns envers les autres.

Nous proposons de reconfigurer l'espace plantation du jardin MRS à l'aide de bacs carrés sur toute la longueur des chambres et garder quelques bacs en hauteur pour ceux à mobilité réduite et des bacs individuels résidents pourront aussi y trouver une place. Nous nous adaptons ainsi aux nouvelles demandes.

Nous continuerons la collaboration avec l'atelier Bois sous la forme d'échanges lors des semis, des bouturages, de transport de terre, d'embellissement des bacs (peinture), idées de décorations potagères, suivi de plantation et de complémentarité car nos espaces, malgré tout, restent petits ! Difficile de planter des légumes qui demandent de grands espaces (concombres, choux, citrouille, coloquinte...). Ce qui pourrait être réalisé sur un espace potager partagé en lien avec les jeunes du foyer et les écoles (ex : temps halloween avec des citrouilles ou coloquintes ; peinture des bacs).

Nous continuerons l'objectif d'embellissement des espaces verts autour de la MRS (désherbage, arrosage, plantation, bouturage) avec de nouvelles idées au fil des saisons en essayant de recycler au maximum. L'objectif est d'évoluer dans un environnement propre et agréable à regarder comme il se fait déjà. Cette activité est fédératrice : spontanément certains résidents du foyer occupationnel viennent aider avec plaisir.

Afin de faire durer cette activité, une somme maximum de 50€ serait nécessaire afin de se procurer des graines de légumes (petits pois, fèves, grenons de chou ...) de fleurs (au fil des saisons) pour faire des bouquets, des plants.

En collaboration avec l'atelier Bois, nous privilégierons le troc afin de minimiser les coûts mais aussi favoriser les échanges entre amateurs (sur le foyer et au troc de plantes etc...).

1. Atelier Lingerie

Responsable : Élisabeth LAURENT – Monitrice d'Atelier



L'atelier lingerie-buanderie est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 16h, et le vendredi de 8h à 15h, soit 25 3 jours ouvrés pour l'année 2018.

C'est grâce à la participation assidue et motivée de certains résidents que l'atelier peut mener à bien sa mission d'entretenir tout le linge personnel des 56 Résidents du Foyer Occupationnel ainsi que celui des 11 personnes de la Maison de Retraite Spécialisée, à l'exception des draps qui sont lavés et traités par une société extérieure.

Outre l'entretien quotidien du linge, la lingerie effectue également le marquage du linge, la couture et les commandes (produits lessiviels, linge de toilette et de lit, la mercerie ...). L'objectif de cet atelier est de laver, sécher, repasser, plier le linge dans un temps donné.

Le fait d'entretenir sur le site le linge personnel des résidents est rassurant pour eux, car il ne quitte pas l'établissement ce qui limite le risque de perte.

Les participants de l'atelier ne s'occupent pas uniquement de leur propre linge, mais ils prennent soin de celui de la collectivité sans tenir compte de son appartenance.

La lingerie accueille une vingtaine de résidents répartis sur la journée suivant un planning, ils sont essentiellement à mi-temps.

Le nombre varie en fonction des activités extérieures prévues (sport, sorties, consultations...) de l'absence d'un moniteur et des séjours temporaires.

Au total, 21résidents (12 femmes et 9 hommes dont 3 femmes et 1 homme de la MRS) fréquentent à des rythmes différents l'atelier chaque semaine.

Répartition par tranches d'âges :

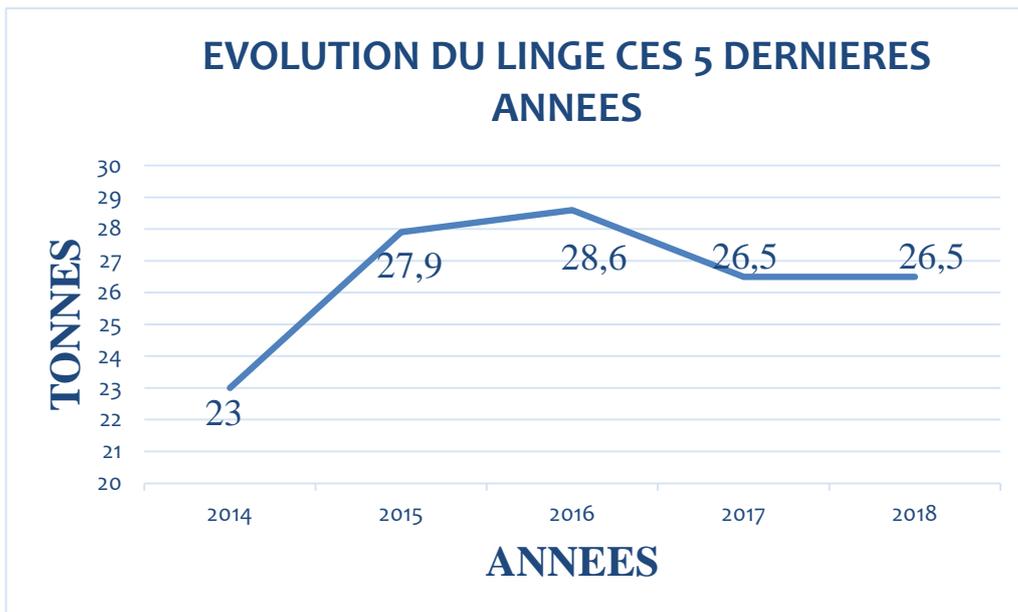
- 20 – 30 ans : 3
- 31 – 40 ans : 5
- 41 – 50 ans : 5
- 51 – 60 ans : 3
- 61 – 78 ans : 5

Régulièrement des résidents en stage participent à l'atelier afin d'évaluer leur comportement, leurs compétences face à l'activité, pour une éventuelle admission.

La distribution du linge est programmée tous les Mardis et Vendredis avant le déjeuner.

Bilan de l'année écoulée 2018

26.5 tonnes de linge ont été traitées, soit un poids moyen hebdomadaire de 502 kg, équivalent à l'année précédente.



2. Atelier Créatif

Responsable : Mme Sandrine MARDON – Aide Médico Psychologique.
Diplômée en ART-THÉRAPIE de l'école de TOURS.



Spécialités de l'atelier :

Art Plastique, Peinture Tableaux, papier mâché, pâte à carton, mosaïque, tissage...
Activités diverses, préparation d'expositions socioculturelles ouvertes sur l'extérieur.

Particularités de l'atelier :

Sept à huit résidents sont accueillis chaque mois. Le groupe est créé en fonction d'un thème déterminé.

Les groupes ne sont jamais identiques, ce qui permet à l'ensemble des résidents de se côtoyer au sein de cet atelier de façon différente. Ils sont définis, en tenant compte des capacités et compétences de chacun, mais aussi de leurs affinités. Une homogénéité est indispensable pour créer une harmonie.

L'atelier est un lieu ouvert. D'autres résidents peuvent y participer de façon ponctuelle s'ils en ont le désir.

En l'absence de collègue le groupe est amené à s'agrandir, cependant la cohérence est respectée.

Les groupes sont définis aussi en fonction des activités en cours au sein des autres ateliers, et pour cela une organisation est effectuée en amont avec les autres moniteurs afin qu'un maximum de résidents puissent bénéficier de cet atelier un mois par an.

Principaux objectifs :

- Déterminer les capacités sensorielles, motrices, cognitives pour rentrer en communication avec le résident et ainsi comprendre son mode de relation.
- Utiliser les effets de l'art pour raviver, restaurer ou rééduquer les facultés défaillantes dues à une pathologie.
- Établir un climat de confiance dans l'atelier pour faciliter les échanges entre les participants.
- Développer chez les participants le côté artistique, le style au travers des activités pour ainsi les mettre en position d'acteur.
- Proposer un planning sur le mois pour permettre au résident d'avoir des repères.

Nombre de jours d'ouverture par an :

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredi matin, toute l'année excepté pendant les vacances de la monitrice.

Les vendredis après-midi, sont réservés aux personnes du Foyer Occupationnel de Jour pour effectuer une activité, définie ensemble, et les mardis sont consacrés à l'art thérapie. Lorsque l'atelier est fermé, chacun retrouve son atelier respectif.

Horaires d'accueil :

De 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.

Le matin l'accueil s'échelonne entre 9h00 et 9h30 suivant le rythme des résidents.

Nombre de résidents accueillis en moyenne par jour :

En règle générale, 7 à 8 personnes composent le groupe. Cependant, le nombre de résidents par jour peut varier, en fonction de l'absentéisme des moniteurs.

L'atelier peut alors accueillir jusqu'à 12 personnes.

Organisation de l'atelier :

Chaque début de mois, un planning est organisé pour les réalisations à effectuer, et une sortie est programmée.

Cela permet d'approfondir des repères et favoriser les échanges car chacun exprime ses souhaits.

Les activités se pratiquent en groupe ou en individuel, en fonction des demandes et du thème du moment.

Exemples :

- pour une peinture sur toile, les résidents sont souvent seuls.
- Pour une réalisation en papier mâché, ils sont amenés à travailler à plusieurs.

Bilan de l'année 2018

- En 2018, L'atelier a continué de travailler sur le thème de l'animal Totem (l'animal qui nous ressemble).
Les animaux sont conçus en Papier mâché. Trente ont été commencés, vingt sont terminés. Ce fut l'activité majeure de l'atelier.
- Sorties mensuelles au musée Ernest Cognacq de St Martin de Ré pour réaliser de la Teinture Végétale, en lien avec le défilé de la Kermesse.
- Une Personne Japonaise « Yukiko » est venue nous montrer l'art du pliage de papier appelé l'**Origami**.
- Activité « **fabrique de papier** » avec les enfants du centre de Loisir de Ste Marie de Ré.
- Le 30 Octobre, Grande « **Boum d'Halloween** » dans la salle des fêtes de St Martin.
- Réalisation d'objets divers et variés : peinture sur bois, toiles, mosaïque, perles, tissages, attrapes rêves, pyrogravures... pour vendre lors de la kermesse et du Marché de Noël au profit de l'association « la Vague Bleue ».
- Plusieurs vendredis ont été nécessaires pour peindre des bassins « Trompe l'œil » sur le parking du foyer, cette activité n'est pas encore terminée.
- L'atelier créatif a participé à la décoration de plusieurs repas à thème : Repas Ch'ti (Nord), Repas Italien.
- Une fois par mois, une sortie à la médiathèque de la Rochelle avec la M.R.S, pour lire, écouter et emprunter des livres, avec des visites de l'exposition du moment.
- **8 février**, Sortie jeux de société avec le foyer de Soubise.
- **13 Février**, après-midi dansante pour Mardi gras.
- **15 Mars**, LOTO au Thou.
- **17 Mai**, participation au Concours « **Totem Beaucoup** » à Matha (que nous avons remporté).
- **1 Aout**, Sortie plage en nocturne avec pique-nique et aquarelle.
- **9 Aout**, exposition à Ars d'une salle d'artiste « **Arno Raposo** ».
- **21 Aout**, Journée « **carnet de Paysage** » de l'abbaye « des Châtelliers », avec la MRS.
- **29 Aout**, Matinée visite à la Flotte en ré, sculpture et galerie d'Art.
- **19 septembre**, Participation à la journée « **Jeux en bois** », en confectionnant un parcours ludique et artistique sous la serre.
- **24 Octobre**, Réalisation d'un **Mandala** Géant sur la Plage de La Noue, accompagné de Mr Meslin Jean-Marie (artiste sculpteur, plasticien).
- **16 Novembre**, Sortie à la Communauté de Commune de St Martin pour travailler avec l'artiste **Cathy COUPRIE** sur la **gravure avec de l'encre**.
- **20 Décembre**, concours de Dessin...



Projet 2019 :

- ★ L'atelier Créatif continue de travailler sur le thème de ***l'animal Totem*** (l'animal qui nous ressemble) : les résidents choisissent un animal qu'ils réalisent en papier mâché pour en faire une sculpture. Nous voudrions les exposer hors des murs du CDAIR dans une salle exposition, que nous recherchons actuellement.
- ★ Nouveau Projet au musée de St Martin de Ré sur « Les Carreaux : Poterie », 1 séance par mois : modelage pour confectionner des Carreaux d'argile pouvant représenter une frise. Lors de l'exposition, au musée ils pourront être vus par le public.



- ★ Participation au Festival M'L'Art : le 7/8/9/10 juin, à St Martin de ré sur le thème « H2O ».
- ★ Pour un Défilé dans le cadre de la Kermesse du 15 juin : confections d'objets, bijoux et vêtements, (chaque mois son pays : Portugal, Pérou, Bénin, Suède, Inde, Japon...).
- ★ Confection d'un Journal Trimestriel en collaboration avec Mme Marie-Victoire VERGNAUD.
- ★ Organisation d'un concours Artistique avec d'autres foyers sur le thème : « raconte-moi une histoire » : qui se déroulera le 25 Septembre.
- ★ « Carnet de Paysage » : tous les mois aux beaux jours, nous continuerons à explorer et dessiner nos paysages alentours... avec les résidents de la M.R.S.
- ★ Dès les beaux jours, au jardin et dans la serre, confection de Papier avec le groupe de l'atelier Peinture Décoration.
- ★ Confection de décoration pour les repas à thème : Repas espagnole, portugais...
- ★ Suite de la peinture « Trompe l'œil » sur le premier parking de l'établissement.
- ★ Sorties pour découvrir des expositions d'Art en relation aux projets de l'atelier.
- ★ Une sortie sur l'île d'Oléron pour aller visiter les cabanes des artistes puis peindre dans la nature.

L'ensemble des moniteurs a déterminé le thème de 2019 :

« Voyage au CDAIR : les Pays ».

3. Atelier Travaux Manuels

Responsable : Mme DORAY Sylvie – Monitrice Éducatrice.



L'atelier a été ouvert tous les jours du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00. Le vendredi l'atelier se termine à 15h30.

Cet après-midi est généralement destinées au rangement de l'atelier mais surtout partager des idées, évoquer la semaine passée et se projeter sur les semaines à venir.

Chaque jour, les résidents ont participé aux activités de l'atelier. Le groupe est plus important lors des congés des collègues des autres ateliers :

- Environ 11 résidents à temps complets, 9 à mi-temps.
- Les jeudis et vendredis le groupe s'agrandi, en l'absence de l'éducatrice de l'atelier Peinture/Décoration, l'atelier Travaux Manuels prend le relai auprès de 4 résidents. Un maintien des activités et leurs repères sont maintenus.

L'atelier a proposé des activités manuelles diverses et variées en fonction des envies et des compétences de chacun.

Préparation et participation :

- Au marché de Printemps, à la kermesse, au marché de Noël.

Outre la prise en charge en atelier :

- Réunion hebdomadaire avec les collègues d'ateliers,
- Participation à tour de rôle aux réunions de transmissions avec la participation du psychologue,
- Réunion toutes les 2 semaines, les mardis de 12h15 à 14h00 avec les moniteurs et la coordinatrice des Ateliers. À partir de 13h, interviennent également la Cadre Socio-Educatif et la coordinatrice de l'hébergement.
- Présence chaque jour aux repas thérapeutiques du déjeuner, et aide au service si nécessaire.

Deux bénévoles participent aux activités du groupe, elles apportent de nouvelles idées et techniques de travail, ce qui favorise une autre dynamique.

Elles mettent en place une prise en charge plus individualisée. Ce qui permet aux résidents d'y trouver des attentions personnalisées.

L'atelier Travaux Manuels prend le relai de l'atelier Peinture/Décoration les jeudis et vendredis auprès des résidents. Ainsi le maintien des activités et leurs repères sont maintenus.

Projets 2019

- En collaboration avec les autres ateliers le projet de la kermesse sur le thème « les voyages ».
- Quelques sorties avec les groupes de l'atelier Travaux Manuels et Peinture/Décoration pour effectuer les petits achats dans des magasins spécialisés.
- Sorties à but récréatif pour favoriser des liens dans un contexte différents.



4. Atelier Peinture/Décoration

Responsable : Mme AUDEBRAND Annie – *Éducatrice Technique Spécialisée*
– *Coordinatrice des Ateliers*

L'objectif de l'atelier est d'accueillir les résidents autour d'activités sur les thèmes de la peinture, de collage, de décalquage, de ponçage et de travaux utilisant différentes matières, couleurs et supports.

Les supports sont réalisés suivant les commandes faites par les résidents à l'atelier Bois.

Notre atelier est voisin de l'atelier Travaux Manuels, ce qui favorise les échanges d'idées, de techniques, de matières. Nous entretenons également une étroite collaboration avec l'atelier Bois qui réalise les supports à la demande.

On y enseigne des savoir-faire, et aussi des « savoir-être » maîtrise de soi, posture, comportement social adapté, mémoire etc...

L'esprit et les nouvelles tendances au niveau de la décoration d'intérieur influencent les créations de cet atelier.

Régulièrement les résidents apportent de nouvelles idées. Des recherches sur internet sont réalisées et permettent de visualiser l'objet à réaliser. Chacun exprime son idée et les choix sont validés ensemble.

Le fait de n'effectuer que quelques objets identiques évite de tomber dans la routine pour le groupe.



L'atelier accueil du lundi au mercredi :

- ❖ Les lundis et mercredis de : 9h00 à 11h45 et de 14h à 16h.
- ❖ Les mardis de : 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h.

Les jeudis et les vendredis l'atelier décoration ne fonctionne pas. Ces deux jours sont consacrés au travail de coordination pour l'encadrante.

Pendant les temps de coordination les fins de semaine (les jeudis et vendredis matin), le groupe se répartit sur les autres ateliers en fonction des demandes et des envies. Pour l'ensemble des résidents ce changement est complètement intégré à leur planning, chacun a trouvé sa place. Ce fonctionnement a éveillé des souhaits de participation pour les uns et permis pour les autres, de voir le travail de leurs camarades différemment.

L'accueil est échelonné le matin entre 9h00 et 9h30 voire au-delà en fonction du rythme des résidents.

L'atelier est ouvert toute l'année, excepté en période de congés de l'éducatrice.

Il peut accueillir en moyenne 15 personnes. Cela fluctue en cas d'absence des moniteurs pour congés par exemple. En règle générale les résidents sont répartis dans les ateliers suivant leurs préférences.

Des séjours temporaires : des stages d'essais ou des échanges entre établissements, sont pratiqués. Cela permet aux résidents de prodiguer certaines de leurs connaissances, d'accompagner les nouvelles personnes, grâce à l'activité et faire comprendre le fonctionnement de l'atelier. Ce partage est profitable à chacun.

Il règne à l'atelier Peinture/Décoration, un esprit convivial. Les matières, les couleurs des différentes réalisations entretiennent un éveil sur un esprit créatif. La collaboration et la complicité entre les résidents et l'éducatrice font de cet atelier un espace riche de découverte.

L'espace de l'atelier est partagé en deux parties :

- Dans l'une : les objets sont réalisés, façonnés, terminés et exposés.
- Dans l'autre : on effectue le ponçage, le découpage de papier, etc...

L'une des salles est plus à l'abri des regards. Elle permet d'y trouver pour certains résidents un cadre moins exposé et plus rassurant. Tout en étant dans le groupe, mais discrètement à l'écart, ils participent différemment aux conversations et à la vie de l'atelier.

L'expression individuelle ou en groupe est encouragée. Durant l'activité ces temps d'échanges contribuent parfois à désamorcer les petits conflits.

Un fond musical discret, favorise les échanges autour des connaissances musicales de chacun ce qui accentue et agrémente la réflexion et le partage.

Comme chaque année deux ventes d'une durée de deux jours ont ponctué les saisons :

- Le marché de Printemps
- Le marché de Noël.

A ces occasions, les salles de notre atelier deviennent un lieu d'exposition des différentes créations de tous les ateliers.

Les résidents ont alors la fierté et le plaisir de présenter aux familles conviées (ou personnes extérieures) leurs réalisations qui sont alors mises en valeur et proposées à la vente.

- ❖ Durant le cours de l'année, des élèves stagiaires sont venus avec différentes perspectives d'orientation professionnelle afin de découvrir des personnes en situation de handicap et les activités qui leurs sont proposées au sein d'établissement.
- ❖ Nous avons aussi accueilli des résidents stagiaires, soit pour des stages de découverte, des séjours de rupture ou dans l'objectif d'un futur accueil.

Ces mouvements favorisent un dynamisme et une remise en question de nos démarches et de nos activités habituelles.

Bilan de l'année 2018

Cette année a été une fois de plus riche d'échanges constructifs grâce à la volonté de tous de travailler en coopération.

Les résidents y ont puisé la motivation et l'enthousiasme nécessaires à un certain dépassement de soi qui leur est nécessaire pour surmonter leurs problèmes.

Nous accompagnons les difficultés des résidents en proposant un dérivatif au travers de réalisations d'ouvrages qui les valorisent avec un encadrement rassurant et constructif.

Le but est principalement d'atténuer leurs angoisses dans une acceptation de soi, un positionnement mieux équilibré par rapport aux personnes qui les entourent.

Nous y sommes parvenus cette année encore dans la majorité des cas et cela nous motive pour sans cesse essayer de faire évoluer nos ateliers afin qu'ils se renouvellent et apportent à tous, résidents et encadrants, la motivation et le plaisir d'un cadre agréable et essentiel au bien-être de tous.

Une fois de plus lors du marché de Noël et de la Kermesse, nous avons eu beaucoup de visites. Des rencontres riches en partage.

Projet 2019

- Pérenniser les activités actuellement en place.
- Cette année aura pour thème lors de la kermesse « les voyages ». Un travail en collaboration avec les autres ateliers va être programmé.
- Un partenariat également avec des membres du personnel de l'hébergement sera réalisé. Cela devrait favoriser le lien entre tous et permettre d'autres relations et un plus grand partage.
- Effectuer des sorties dans les magasins appropriés pour procéder aux achats de matériels pour l'atelier. Au travers de la découverte de nouveaux matériaux, éveiller l'envie, et la curiosité, dans la bonne humeur et l'exaltation.
- La collaboration entre moniteurs et la mixité des groupes nous permettront de trouver ensemble de nouvelles activités à réaliser et de partager des relations plus enrichissantes.

5. Atelier Art-Thérapie



Responsable : Mme Sandrine MARDON – Aide Médico Psychologique

L'art-thérapie se détermine comme étant « *L'exploitation du potentiel artistique dans une visée thérapeutique et humanitaire.* »

L'art-thérapie utilise les effets de l'art pour raviver, restaurer ou rééduquer les facultés défaillantes dues à une pathologie, un handicap ou un choix de vie et qui pénalisent la personne dans sa qualité existentielle.

Il participe à la bonne santé de l'être humain en lui apportant du bien-être et une qualité de vie contribuant à son épanouissement.

Lieu :

Les séances se déroulent dans un endroit bien défini de l'atelier Créatif. Cet espace est exclusivement réservé aux séances d'Art-Thérapie.

Jour :

Les Mardis, séance de 9h00 à 10h15, de 10h30 à 11h30 et de 14h à 15h15.

La séance dure 1 h.

Bénéficiaires :

Les résidents bénéficiaires en ont fait eux-mêmes la demande ou ont été proposés par l'équipe pluridisciplinaire.

Nombre de personne :

Les séances se font en petit groupe, n'allant pas au-delà de 3 ou 4 personnes.

Objectifs :

L'art-thérapie doit pouvoir favoriser la créativité chez la personne, le but étant de lui donner une impulsion. Une fois acquise la mise en mouvement par le corps, l'intervenant l'encourage à poursuivre ou à développer, sans jugement.

C'est souvent lorsque la personne lâche enfin prise et quitte la « superficialité » que la thérapie avance. Lors de la séance, il peut (ou non) y avoir des prises de conscience spontanées. Le sens de la production peut s'imposer.

Pendant la séance, l'intervenant n'interprète pas l'œuvre mais utilise l'activité artistique pour activer ou réorganiser le processus d'expression, de communication et de relation.

Il évalue à chaque séance l'état de la personne, choisit les thèmes d'activité qui lui permettront de progresser dans les domaines où elle est en difficulté.

Pour les résidents qui bénéficient de ces séances, il est alors impératif de poser un cadre structurant (horaire et jour fixe, salle de séance unique) dans lequel les séances se dérouleront, afin qu'ils y trouvent les repères leur permettant de se sentir protégés et valorisés. Le processus artistique ainsi mis en place leur donnera le sentiment d'être reconnus dans ce qu'ils ont de plus profond.

L'objectif général sera :

- ❖ L'amélioration de leur estime et de leur confiance en eux.
- ❖ La valorisation et la verbalisation du ressenti.
- ❖ Favoriser la relation et la communication à travers les créations.
- ❖ La découverte de nouvelles techniques d'art plastique.

8 résidents du foyer vont bénéficier de l'art thérapie, et 4 résidents de la Maison de Retraite Spécialisée.

Durée de la prise en charge :

La durée varie en fonction de l'objectif. Elle sera revue à chaque évaluation avec l'équipe ou le psychologue.

Bilan de l'année 2018

En 2018, 12 résidents du foyer ont bénéficié de 20 séances.

Le cadre contenant et sécurisant a permis aux 12 résidents de trouver leur rythme avec la même personne disponible à un moment bien déterminé pour eux.

Le groupe stable a été rassurant pour eux.

Leurs difficultés à se mettre dans l'action, se sont estompées au fil des mois.

Le groupe a pu prendre conscience de ses possibilités, favorisant ainsi une meilleure cohésion.

Tous les participants ont voulu continuer les séances pour l'année 2019.

En conclusion, au regard de cette année 2018 écoulée, il s'avère que l'Art-Thérapie est une méthode complémentaire et bénéfique à l'accompagnement pour le mieux-être des résidents accueillis dans notre institution.

PROJET 2019

Pour valoriser les personnes, je proposerai lors de la kermesse une exposition d'Art-thérapie pour ceux qui souhaitent exposer leurs œuvres.

Être créatif, c'est être acteur de sa vie. L'art-thérapie permet d'y contribuer.



6. Atelier Bois/Espaces Verts/Vannerie/jardin



Responsable : Mr Christophe BOUCREUX – Moniteur d’atelier

La philosophie de l’atelier est d’être au service des résidents quel qu’il soit en conjuguant leurs talents, afin que chacun apporte une pierre à l’édifice, en fonction de ses capacités, de ses qualités et de ses compétences. Tout le monde est important. L’esprit de l’atelier est : « partager ses compétences », tel est l’esprit de cet atelier où chacun s’exprime par le biais de projets dans le but de faire abstraction des problèmes rencontrés au quotidien. Acquérir une estime de soi dans le respect de l’autre.

Comme les années précédentes l’atelier Bois a rythmé ses activités avec pour objectif de préparer le marché de Printemps, la Kermesse et le marché de Noël en collaboration avec les autres ateliers développés sur ce même lieu (notamment celui de la vannerie et du jardin).

16 usagers participent régulièrement et 22 le fréquentent toutes les semaines.



Des événements pour entretenir un dynamisme :

- La conception et l’entretien de bacs ergonomiques de plantation pour la MRS de l’établissement, dans le but d’y pratiquer les semis et plantations qui serviront en dernier lieu pour l’atelier cuisine du mercredi soir.
- Des rencontres à l’atelier Bois, avec la garderie de St Martin, ont débouché sur la conception d’un lombricomposteur. S’en est suivie une journée de tri sélectif, sous forme de jeux et d’expressions où chacun a pu expliquer sa compréhension du tri et prendre conscience de sa nécessité.



Lombricomposteur Recto/verso

- La journée « jeux en bois » inter-foyers est la continuité d'une activité basée sur la fabrication, l'amélioration et la réparation de jeux en bois. Sa journée annuelle a eu lieu en septembre. C'est la finalité d'une activité qui perdure depuis 8 ans.
- Un nouveau projet a vu le jour cette année avec l'association « les chats de la Flotte ». Il consiste à fabriquer des cabanes pour les chats errants. Ces réalisations font appel à l'imagination des usagers, en accord et validation par l'association.

L'atelier jardin :

- Le suivi du poulailler.
- Les plantations qui se sont orientées cette année sur la courge, le but étant d'organiser un événement sur le thème d'halloween. Malheureusement pour des raisons techniques celle-ci n'a pu avoir lieu.
- Le réaménagement du jardin, et de la serre prévu en 2019. Cela commencera par la limitation des lieux avec des barrières et un portail. Ces travaux réalisés en partenariat avec l'ESAT du Treuil Moulinier ont pour intérêt d'associer nos « savoir-faire » respectifs, afin de réaliser un ouvrage utile et adapté pour tous.
- Une collaboration avec des bénévoles va être réalisée. Une personne remettra en état les espaces destinés aux plantations avec les matériels nécessaires que nous ne possédons pas. Un autre se propose de créer un potager sur une partie bien déterminée et de veiller aux arrosages les week-ends en l'absence du moniteur. Un échange de bons procédés qui accroît les liens entre les personnes extérieures au centre et les résidents.

Pour l'atelier Vannerie

La vannerie était, à l'origine, la technique de tressage de végétaux semi-rigides tel le saule-osier afin de les façonner en objets utilitaires. Depuis le siècle dernier cette pratique est aussi devenue une forme d'art.

De la récolte de l'osier à la réalisation des objets, de nombreuses manipulations sont à respecter : taille sur l'arbre, écorçage ou non, trempage pour assouplir, tressage...

Les brins ainsi récoltés permettent de créer une multitude d'objets aux formes et aux couleurs riches et variées : paniers, coupes à fruits, chapeaux, nichoirs à oiseaux, décorations de tout genre.

Une bénévole nous rend visite un mardi tous les quinze jours. Elle est d'une grande utilité pour ses conseils précieux mais également pour créer l'ouverture vers le monde extérieur au centre et ne pas rester replier sur nous-même.

Cette activité se passe au sein de l'atelier Bois depuis 7 ans. Elle évolue dans sa technique au fil des années.

Nous continuons d'entretenir les arbres, de récolter, écorcer, trier, stoker pour enfin transformer nos brins en objets (nichoirs, épouvantails, bordures pour le jardin...). Un groupe entre 5 et 7 usagers participe régulièrement à cet atelier.

Les fabrications servent à embellir l'établissement et à valoriser le potager.

Des sorties en lien avec ses activités ont eu lieu :

- À Foussais Payré en Vendée cette sortie était axée sur la sculpture du bois,
- Sur la plage pour ramasser du bois flotté dans la Baie de l'Aiguillon sur Mer également en Vendée,
- Une sortie sur le lieu d'accueil de l'association « les chats de la Flotte ».

Projet 2019

Des rencontres et collaborations avec la garderie de St Martin, des Portes en Ré, de la Couarde autour « des plantations dans le jardin », également avec le Musée de ST Martin.

- Le réaménagement du jardin et de la serre,
- La continuité de l'activité Vannerie,
- La journée jeux en bois inter-garderies,
- Des sorties en lien avec ses activités et en collaboration avec les collègues moniteurs,
- La confection de cabanes pour « les chats de la Flotte »,
- Réfection du poulailler.

1. Activités Physiques Adaptées

Responsable : Mr Théo BRAND – Animateur Sportif



Les spécialités des Activités Physiques Adaptées (APA)

Les activités physiques et sportives adaptées sont des temps ponctuels et spécifiques dans le quotidien de la personne. Ces temps ponctuels peuvent intervenir pendant la journée pour certaines activités plus spécifiques aux besoins de chacun (activité « confiance corporelle », ou la relaxation) mais peuvent également être proposées après les divers ateliers afin de proposer des temps plus ludiques tels que la natation, le basket ou encore le football. Ces temps doivent donc être structurants et structurés pour la personne.

Les activités sont basées sur les projets personnalisés et sur les potentialités physiques, affectives, sociales que l'activité procure ainsi que sur le plaisir pour la personne à pratiquer. L'activité doit être pensée selon le sens et l'envie que le résident peut y trouver. L'APA est donc proposée en adéquation avec le projet personnalisé et l'adhésion de la personne. En aucun cas, l'objectif des activités physiques adaptées ne sera l'obtention de performance.

Les objectifs de l'atelier :

Proposer des activités sportives adaptées répond à plusieurs objectifs :

❖ **Développer le Prendre Soin :**

C'est-à-dire, développer les besoins fondamentaux de la personne à savoir le développement corporel et moteur (développer le schéma corporel), le développement psychologique et cognitif (bien-être, réductions des tensions psychiques), ainsi que le développement social (communication et interactions avec un groupe, citoyenneté).

❖ **Développer la prévention sur la santé :**

C'est-à-dire, proposer des activités physiques limitant les facteurs de risques sur la santé tels que l'obésité, le tabagisme ou encore la sénescence.

Nombre de jour d'ouverture/an et horaires d'accueil :

- L'atelier sportif est ouvert toute l'année à raison de 39 heures/semaine de 10 heures à 18 heures (17 heures 30 le mardi et vendredi) sauf lors des congés annuels (25/an) plus les repos hebdomadaires et les jours de Réduction de Temps de Travail.
- Une journée peut se décomposer en trois activités sportives par jour : de 10H à 11h45, de 14H à 15H15 et de 15H30 à 17H (ou 16H à 17H30).

Bilan de l'année 2018 :

De janvier à décembre 2018, les résidents du CDAIR ont pu participer à différentes activités sportives :

Pétanque, Surf, Randonnée, Basketball, Football, Tennis de Table, Natation, Gymnastique douce, Sarbacane, musculation/assouplissement, relaxation, Activité Confiance Corporelle, Karaté, Atelier postural, Handball, Bowling, Course d'orientation, des journées jeux en bois, et des sorties diverses (vélo, plage, etc...)

Ils ont pu également participer au camp Vélo sur trois jours et à un cycle de Danse Thérapie.

Malheureusement, la mairie de St Martin ayant décidé d'allouer au collège les Salières les créneaux permettant de pratiquer le football en salle dans le gymnase en face du CDAIR, il est dorénavant impossible de pratiquer le foot en salle cette année.

Les projets pour l'année 2018 étaient :

- Mise en place d'un spectacle de cirque pour l'automne 2018 : ce projet n'a pas donné de suite cette année.
- Participation à une rencontre de Handball adapté en collaboration avec un club du département situé à Surgères (17) : projet revu pour 2019 car le groupe était encore trop peu expérimenté.
- Participation au triathlon XS de La Rochelle pour un certain groupe de résidents : la Kermesse 2018 étant tombée le même jour, le projet a été reconduit pour l'été 2019.
- Organiser une grande randonnée avec le maximum de résidents et de membres de l'équipe éducative : ce projet d'activité a permis de faire une randonnée de tout l'établissement dans Saint Martin de Ré sur 12 km.
- Accueillir les établissements du département pour des journées inter-établissements autour de la pétanque, de la randonnée et des jeux en bois : projet assuré comme tous les ans avec le même retour de la journée natation inter-établissements.
- Développer le projet « nettoyage de la forêt » : le centre de tri ayant été victime d'un incendie le détruisant, le projet n'a pas eu lieu.



Projets pour l'année 2019

- Mise en place d'une rencontre amicale de Handball en collaboration avec un club adapté de Surgères (17).
- Participation au triathlon XS de La Rochelle pour 9 résidents en étroite collaboration avec la MDPH.
- Reconduire la grande randonnée de l'établissement en automne 2019.
- Reconduire les événements inter-établissements.
- Pérenniser la nouvelle activité Danse Thérapie proposée à 6 résidentes du CDAIR toute l'année 2019.

2. Équitation adaptée

Responsables : *Mme Evelyne CASTIGLIOLA – Aide Médico Psychologique*
Mme Aurélia SITBON – Aide Médico Psychologique
Mme Sitti BEN HAMIDOU – Aide-soignante
Mme Nelly PERRIN – Aide Médico Psychologique



PRESENTATION

L'activité équitation a repris le 10 octobre 2017, elle est encadrée par trois personnes : Nelly, Aurélia et Sitti. Evelyne en arrêt maladie en début d'année a repris l'activité en Octobre 2018.

L'équitation se déroule au Haras des Evières.

Le centre équestre des Evières est un club familial travaillant sur un concept convivial et ludique, l'établissement est agréé « cheval et différence ».

Sophie, notre monitrice (et responsable du centre équestre) assure la prise en charge des cours.

OBJECTIF

La pratique de cette activité permet d'aider les cavaliers à progresser dans plusieurs domaines.

- Relationnel : entre eux et avec l'extérieur
- Psychomotricité : équilibre, coordination, schéma corporel
- Acquisition ou développement d'un apprentissage technique
- Intégration dans la société : contact avec l'animal, le personnel du centre et les autres cavaliers.

LES PARTICIPANTS

- 7 résidents y participent :
Jérémy, Virginie, Pascal, Thomas, Baptiste, Emmanuel, Raphael. Certains ont arrêté l'activité pour des raisons financières ou parce que d'autres activités qui les intéressaient étaient sur le même créneau horaire.

JOURNEE TYPE

Sur l'année 2017/2018, nous avons fait un seul groupe avec les 7 résidents, encadré par 2 professionnels à chaque fois (un personnel de C et un de B).

Le départ se fait avec le trafic à 14h45 (14h00 en hiver).

Après la préparation des chevaux le cours se déroule de 16h00 à 17h00 (de 15h00 à 16h00 en hiver).

- ils apprennent les allures : pas, trot (assis et en levé), galop pour les plus anciens cavaliers.
- les changements de direction.
- l'équilibre sur leurs montures, et des exercices d'assouplissement.

Cela se fait sous forme de jeux avec des plots à déplacer, un ballon de horse-ball, des barres au sol, dans une carrière ou sur un terrain varié (type CROSS).

Ils sont parfois amenés à travailler leurs positions sur un cheval tenu en longe ; à la fin du cours, les cavaliers dessellent, rangent le matériel et ramènent les chevaux au pré.

Si le temps ne permet pas de monter, il peut arriver de faire un cours théorique ou d'entretenir le matériel de leur cheval.

Bilan de l'année 2017/2018

Les cavaliers ont pu effectuer 14 séances cette année, sans compter la fête de fin d'année. L'équitation dépend du temps, lorsqu'il pleuvait nous avons essayé au maximum de faire de la théorie avec eux, mais pour certains il est difficile de les maintenir concentrés et de les y intéresser.

Nous leur avons aussi proposé d'entretenir le matériel de « leur » cheval (nettoyage et graissage des cuirs).

Les séances qui ont été annulées, ont pour la plupart été rattrapées.

Il était difficile pour l'encadrement d'avoir 7 résidents-cavaliers par séance, nous reverrons l'organisation pour l'année suivante.

Cette année, les cavaliers n'ont pas participé à la manifestation équestre « Equi – fun » organisée par le CRE qui se déroulait au centre équestre du Marouillet, pour des raisons d'organisation institutionnelle. Nous essayerons d'y participer sur l'année 2018/2019.

Comme tous les ans, nous avons clôturé la saison en invitant tous les amis et famille à venir voir évoluer les cavaliers pour montrer leur progression et partager un goûter préparé par le groupe. Cette journée s'est déroulée le mardi 26 juin, le club leur a offert à chacun un flot et La Vague Bleue leur a permis de faire une superbe journée plage avec pique-nique.

Tous étaient ravis de partager cette belle après-midi.

Projet de l'année 2018/2019

Cette année, nouvelle formule : nous avons constitué 2 groupes de résidents-cavaliers (8 cavaliers en tout) et 4 groupes de résidents-«piétons» (12 résidents « piétons » en tout). À chaque séance nous avons donc 4 résidents-cavaliers qui montent à cheval, et nous permettons à 3 résidents de venir faire à leur niveau de « l'approche de l'animal ». Certains de ces résidents-« piétons », caressent juste le cheval, d'autres le brossent... le but étant de passer un bon moment pour soi et avec l'animal.

Nous espérons clôturer l'année le 25 juin 2019 par une belle journée suivi d'un goûter en invitant la famille et les amis des cavaliers comme de coutume.

SOUHAIT

L'encadrement nécessite un horaire B et un horaire C, car deux accompagnants sont nécessaires, nous avons donc établi un calendrier pour faciliter la création du planning selon les besoins pour l'activité et les possibilités. L'encadrement de l'activité « équitation » ne nécessite aucune compétence particulière. Il semble cependant important que les accompagnateurs n'aient pas de craintes d'approcher l'animal. En effet, il faut aider les résidents pour la préparation de leurs montures et leur proposer un cadre sécurisant.

Comme les années précédentes, les cours pourront être reportés un autre jour si la météo ne permet pas la pratique de l'activité.



3. Atelier Petit-Gourmet

Responsables : Mme Patricia BARDIN – Aide Médico Psychologique
Mme Virginie SILVA – Aide-Soignante

➤ EN PETITE CUISINE

- 09/03 : Petit-déjeuner : Christophe A, Thierry G, Jean-Michel G, Didier D, Stéphanie C.
Déjeuner : Michel G, Guy D, Didier F, Valérie M, Jacky B.
- 18/03 : Petit-déjeuner : Carole, Jean-Luc G, Laetitia V, Stéphane B.
Déjeuner : Rachel B, Magalie B, Sandra B, Laetitia C, Catherine B.
- 22/10 : Déjeuner : Tony M, Hervé D, Nicolas V, Emmanuel C, Jean-Michel G.

➤ AVEC LA MAISON DE RETRAITE

- Rafael DS
- Brandon M
- James M
- Pascal G
- Jérémy D
- Bernard R
- Stéphanie G
- Lionel P
- Alix M
- Thierry G

Le mercredi 7 février, 16 Mai, 4 septembre, 14 Novembre.

Comme chaque année, l'atelier petit gourmet est très demandé et surtout très apprécié des résidents. Ce que les résidents aiment tout particulièrement, c'est de manger en petit groupe au calme et de choisir le menu en fonction de leurs goûts et de ce qu'ils veulent découvrir. C'est toujours un moment de plaisir, d'échange et de convivialité.

Cette année, il y a eu peu d'atelier cuisine puisque seulement la moitié des résidents ont pu y participer.



4. Intervenants extérieurs

• ATELIER MUSIQUE

Responsable : Irène JUSTE – École de musique du Bois-Plage

Les Ateliers « rythmes et sons » proposés aux résidents sont un lieu de découverte, de pratique et de création de l'univers rythmique et sonore.

Atelier hebdomadaire sur la période du calendrier scolaire et la moitié des vacances. Deux groupes s'alternent toutes les deux semaines.

Les outils pédagogiques utilisés sont :

Pratiquer l'expression rythmique et musicale à travers le jeu et plusieurs moyens :

- Jouer sur des instruments de percussions de différents continents, Boowackers, instruments classiques et instruments fabriqués par l'Atelier « bois » de l'établissement. Il y a des instruments à secouer, à frapper, à gratter. Avec les mains ou des mailloches ou baguettes de toutes sortes. Cette année utiliser les objets du quotidien utilisés en détournés (balais, gobelets, cuillères, trousseau de clés, etc.).
- Réaliser des chorégraphies rythmiques avec des baguettes de batterie
- Pratiquer des percussions corporelles
- Pratiquer des chants du monde et onomatopées, inventer des chants
- Diriger le groupe, jouer au chef d'orchestre

Découvrir des univers sonores par plusieurs moyens :

- Écoute de CD ou visionnage de vidéo de différents horizons musicaux.
- Réaliser des pièces musicales grâce à des supports comme un album illustré, une photo ou un conte.

Il y a deux groupes DJEMBÉ avec 10 résidents et REGGAE avec 9 résidents. Les groupes sont volontairement composés de personnes de niveaux différents afin que les plus actifs mobilisent et stimulent les autres.

Chaque atelier collectif est un lieu de création et d'expression artistique. Il permet de développer ou consolider la motricité fine, collaboration, l'écoute, l'attente, la bienveillance, l'entraide, de valoriser l'estime de soi.

Plusieurs habiletés sont développées à travers le jeu instrumental ou le chant, comme suivre un rythme commun, manipuler diverses matières (bois, métal, peaux, graines), mettre en résonance ou en sons différents instruments, utiliser les instruments ou la voix d'une manière adéquate ou de manière détournée, proposer, créer des réalisations rythmiques et sonores. Les chorégraphies et les percussions corporelles permettent un travail de stimulation corporelle et de mémorisation. C'est un lieu où les résidents font des choix, réalisent, improvisent, jouent les chefs d'orchestre.

C'est la troisième année d'existence de cet atelier. Les résidents sont très assidus et montrent un vrai bien être à participer aux différentes propositions de l'atelier. Petit à petit chacun a pris sa place et il n'y a plus de personne passive et tous acceptent les interactions, ce qui n'était pas le cas au démarrage. L'inclusion de nouveaux éléments ne pose pas de difficultés au noyau dur. Cette année 4 nouveaux résidents ont été admis à la suite d'une demande de leur part. Les comportements, au sein de chaque groupe, sont totalement adaptés et plaisir et ambiance sereine règnent. L'atelier produit une restitution publique au mois de juin lors de la fête de l'établissement. La prestation réalisée est sous forme d'atelier ouvert à un partage avec le public qui est invité à écouter mais aussi à jouer avec les résidents. Pour cette année, il est prévu une vraie représentation.

Les résidents progressent dans leur investissement et demandes. L'objectif de travail de cette année est centré sur l'utilisation d'objets de la vie quotidienne qui sont utilisés de manière détournée. C'est la percussion sur objets. Les balais ou manches à balais sur le modèle de la compagnie Stomp, les gobelets comme dans Cup Song et les cuillères façon musique Country ou même les trousseaux de clés comme hochets rythmiques. Cette thématique rencontre un grand succès auprès des résidents et leur permet de développer la créativité en cherchant des manières de détournement des objets, de mise en résonance. L'intérêt est également de proposer une activité que les résidents peuvent s'approprier dans leur vie de tous les jours avec du matériel toujours disponible comme les cuillères, gobelets ou clés. Certains ont pris plaisir à montrer à leur famille ou à leurs pairs des boucles rythmiques apprises avec des gobelets. Cette pratique musicale décalée s'avère être valorisante, créative, ludique et source de réel partage.

- **ATELIER RÉ CLÉ RÉ**

« Autour des mots »



Responsable : Christine LEGOUPIL

De Janvier à avril 2018

Un atelier à partir de deux ouvrages jeunesse traitant des émotions, nous a conduit à la réalisation de livres sur « comment je me sens ».

Familles d'émotions, couleurs associées, ressentis et mise en mots.

CURIEUX

FORT

GENTIL

JOYEUX

LÉGER

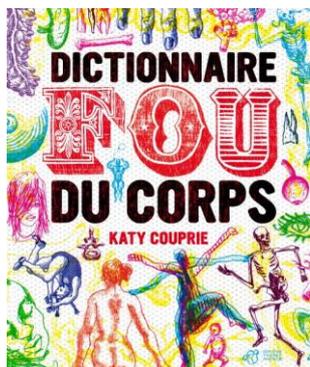
NERVEUX

PATIENT

QUELQU'UN

La revisite et la reconnaissance des lettres de l'alphabet, a favorisé la recherche d'une écriture personnelle, stylisée, souvent fantaisiste, proche du graphisme, et permis de libérer l'appréhension devant l'écriture.

Septembre à décembre 2018



Fascinée par le corps, Katy Couprie nous en livre sa propre vision dans un dictionnaire pas comme les autres. Ses textes, à la fois drôles et poétiques, sont accompagnés de véritables définitions anatomiques et d'un exceptionnel travail de gravure ! Un magnifique livre d'art décalé et inattendu qui fait la part belle à l'image.

L'Atelier « Autour des mots » nous a plongé de septembre à décembre 2018, dans l'exploration du corps humain à travers l'ouvrage « Dictionnaire fou du corps » de Katy Couprie.

Nous avons tout d'abord ouvert grand l'œil devant ce dictionnaire follement drôle et captivant et la thématique de **l'œil et du regard** a retenu toute notre attention :

- Jeux corporels et vocaux, reconnaissance de lettres, de sons, de mots, travail sur les expressions imagées, découverte de vocabulaire, alternance entre écriture et dessins ont permis de libérer la parole et de donner forme à une restitution collective et individuelle riche de sens et de poésie.



AVOIR LES YEUX EN FACE DES TROUS



AVOIR LES YEUX QUI SORTENT DE LA TÊTE



AVOIR LES YEUX PLUS GROS QUE LE VENTRE

DÉVORER DES YEUX



LIRE DANS LES YEUX DE QUELQU'UN

FAIRE LES YEUX DOUX

FAIRE LES GROS YEUX

POUR SES BEAUX YEUX

CLIN D'ŒIL

AVOIR L'ŒIL VIF

AVOIR L'ŒIL

AVOIR UN ŒIL AU BEURRE NOIR

AVOIR UN ŒIL QUI DIT MERDE À L'AUTRE

SE METTRE LE DOIGT DANS L'ŒIL

TAPER DANS L'ŒIL

MON ŒIL !

- La mise en place d'une exposition réalisée par le groupe lors de la manifestation organisée par la Communauté De Communes « Les Rendez-Vous du livre » le 18 Novembre 2018 a finalisé en beauté ce travail d'écriture, proche de la démarche artistique d' « Art Brut »



- En novembre 2018, La visite de l'exposition des œuvres originales de Katy Couprie et la participation à une séance de gravure accompagnée par l'auteure ont permis des échanges sur les représentations artistiques, les questions du corps, et de s'immerger dans un travail créatif in situ en lien avec d'autres participants(stagiaires de RéCLÉRé).



Ainsi, beaucoup de notions liées aux perceptions, sensations, sentiments, à la question physique du corps et à sa représentation ont été travaillé tout au long de ces ateliers.

Les mains, le nez, la bouche ont également été les thèmes déclencheurs d'écriture et de réalisation de petits carnets personnels, incluant des images issues du livre de K.Couprie.

LA BOUCHE

DEUX MAINS ADROITES

DEUX MAINS GAUCHES

LES MAINS

LES DENTS

MAIN DROITE

MAIN GAUCHE

LABORATOIRE DU GOÛT

FABRIQUE DES MOTS ET DE LA PAROLE

DEUX MAINS ADROITES

DEUX MAINS GAUCHES

LES MAINS

LA SALIVE

LES PAPILLES GUSTATIVES

NEZ EN TROMPETTE

DROIT

LES LÈVRES

BOUCHE À OREILLE

LE NEZ

CROTTE DE NEZ

GOUTTE AU NEZ

PATATE

SUCRÉ

ACIDE

SALÉ

AMER

TENDRE LA MAIN

SERRER LA MAIN

DEMANDER LA MAIN DE QUELQU'UN

LES DOIGTS DANS LE NEZ

RESPIRER

LES JOUES

LE PALAIS



SENTIR

LE SOURIRE

LA LANGUE

SALIVE

Responsable : Guylaine EYBRALY

D'Avril à Juin 2018

Synthèse de l'année

Thème :

Thème : la cabane

Support de travail : un livre de littérature jeunesse

LECHERMEIER Philippe et PUYBARET Éric, *Graines de cabanes*, Paris, Hachette, 2012.

Stagiaires :

Groupe 1 :

9 personnes dont 3 femmes et 6 hommes

Groupe 2 :

6 personnes dont 4 femmes et 3 hommes

Groupe 3 :

7 personnes dont 4 femmes (2 de la Maison de retraite) et 3 hommes

Groupe 4 :

5 personnes dont 3 femmes et 2 hommes

+ 8 personnes sorties dont 5 femmes et 3 hommes

Au total :

35 personnes dont 19 femmes et 17 hommes

Objectifs pédagogiques :

- Proposer des idées et travailler l'imaginaire avec une contrainte thématique.
- Développer ses connaissances géographiques.
- Enrichir son champ lexical lié à la nature.
- S'entraîner à la graphie.
- Réaliser un écrit sur une cabane rêvée.
- « Lire » et oraliser devant ses pairs et devant des personnes extérieures.

Objectifs transversaux :

- Découvrir un lieu de culture et d'animation, la médiathèque de Sainte Marie.
- Faire le lien avec l'association et des stagiaires dans un cadre ouvert : le jardin.
- Développer la confiance en soi.

Tous ont apprécié les sorties à la médiathèque et au jardin. Les liens faits entre l'atelier « in » et la séance « out » ont permis d'apporter un complément agréable et une nouvelle collaboration avec Julie Baudran, bibliothécaire de Sainte Marie. On a pu voir les stagiaires s'extérioriser et s'autoriser.

Sortie à la médiathèque :



Sortie au jardin :



Travail sur la cabane imaginaire :



Projet Pinocchio

Projet débuté en janvier 2019

Le projet est en cours de réflexion, il n'est donc pas encore abouti et évolue au fil du temps.

Objectifs du projet :

- Découvrir un conte traditionnel (ses origines...) et stimuler la curiosité pour en découvrir d'autres.
- Aborder les éléments principaux d'une couverture de livre (titre, auteur...).
- Lire et écouter une lecture à voix haute (faite par les formatrices ou les stagiaires).
- Comprendre et retranscrire à l'oral.
- Développer l'imaginaire et s'évader.
- Réaliser des travaux écrits à partir d'une consigne.
- Différencier le travail au brouillon et la mise au propre.
- Développer la confiance en soi (prise de paroles, lancement d'idées...).

Compétences travaillées :

- Lecture d'écrits (mots, texte...) et d'images (perception émotionnelle à partir d'une illustration...).
- Découverte de mots, et du sens de l'histoire.
- Graphisme.
- Expression écrite.
- Respect de consignes de travail.
- Travail individuel et travail de groupe.

Le projet est mené en lien avec :

- **L'atelier bois**
Christophe a réalisé avec les personnes intéressées (participant ou pas à l'atelier autour des mots) un coffre où ranger leurs travaux. Un pantin en bois représentant Pinocchio est à l'étude.
- **Les jeunes du CLAS 6^{ème}**
Un jeune du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) va réaliser un écrit pour décorer le coffre.

À la suite de ce projet, peut-être pourrons-nous exposer le travail des stagiaires lors de la kermesse (dans le jardin ou ailleurs) et une rencontre entre le CDAIR et les jeunes du CLAS.

• ACTIVITÉ DANSE-THÉRAPIE

Responsable : Céline MAYEUR

Nombre de séances :

3 séances d'essai en juin 2018 puis 9 séances entre octobre et décembre 2018. Le mardi essentiellement, de 10h15 à 11h45.

Objectifs :

Accompagner les résidentes vers une prise de conscience du schéma corporel, de l'image du corps, des différentes qualités de mouvements ainsi que vers une prise de conscience des sensations induites par le mouvement et/ou la musique.

Accompagner les résidentes dans la relation à l'autre à travers la communication non verbale par le travail groupal et à 2, ainsi qu'à travers l'utilisation d'objets médiateurs (tissus par exemple) afin de développer l'empathie (kinesthésique), l'écoute, la confiance en l'autre et la prise de conscience des différents espaces dans lesquels nous évoluons.

Accompagner les résidentes dans la découverte de leurs potentiels créatifs grâce à diverses propositions où chacune peut s'exprimer librement sans jugement de la part des autres membres du groupe. Cet objectif a pour but de travailler sur l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi et l'expression des émotions.

Déroulement des séances :

Après avoir retiré les chaussures et les manteaux, les résidentes sont invitées à monter sur scène et à former le cercle du souffle pour se dire bonjour.

Chaque résidente doit dire son prénom et envoyer son souffle à sa voisine en respectant un sens de circulation.

S'en suit une partie échauffement du corps permettant de mettre en action le corps et de préparer le corps aux efforts musculaires.

Ensuite, un temps de déplacement dans l'espace et de consignes différentes (« STOP », marches rigolotes) est reconduit sur chaque séance.

La partie suivante quant à elle, a évolué de séances en séances. Dans un premier temps, des interactions en binôme ont été mises en place par le biais de rubans, de foulards, afin de produire des actions dansées à 2, et ainsi permettre l'intégration de la notion de « faire confiance » et de « se faire confiance » : suivre quelqu'un ou au contraire mener une action. La consigne a ensuite évolué vers une production de danse avec gestion spatiale (travail de mémorisation et de repères dans l'espace) via 2 types de déplacement qui ont été travaillés :

1/ deux lignes face à face devant, se rejoindre au centre de l'espace pour ne former plus qu'une seule ligne, chacun devant conserver l'orientation première de son corps, pour ensuite finir son déplacement jusqu'à prendre la place initiale de l'autre ligne (respect de l'unité de sa ligne, respect de son orientation de déplacement).

2/ en quadrilatère : 3 duos, les 2 personnes étant côté à côté, occupent chacun le côté d'un carré, chaque duo se déplace dans le même temps pour venir occuper le côté du carré suivant situé à sa gauche, et ce 4 fois afin de revenir à sa position initiale (synchronisation des duos entre eux, respect de l'unité de son duo, respect de l'orientation des corps dans les postures fixes).

Ensuite le groupe est divisé en deux parties, d'un côté les spectateurs, de l'autre les danseurs.

Après avoir écouté une musique, les danseurs produisent une danse improvisée sur la musique écoutée, puis inversent les rôles avec les spectateurs.

À chaque fin de séance, il est demandé aux participants de créer un dessin en lien avec ce qu'il s'est passé pendant la séance, avant de former un nouveau cercle pour se dire au revoir, à tour de rôle, en créant chacun un mouvement personnel au centre du cercle. Les résidentes sont amenées à être « l'assistante » de la danse-thérapeute (1 résidente par séance): mener un échauffement, mener l'exercice des STOP. Dans un objectif de mémorisation, elles sont également régulièrement sollicitées pendant la séance : savoir l'exercice qui arrive après, se souvenir de ce qui a été fait la séance précédente, intégrer du vocabulaire, etc.

Bilan des résidents :

L'ensemble des résidentes du CDAIR qui ont participé en parle beaucoup sur le foyer. Elles semblent avoir apprécié l'activité et souhaitent la reconduire. Malgré cela le contenu des séances n'est pas raconté par les résidentes ; il semble leur appartenir. Le fait d'être hors les murs (Salle Vauban mise à notre disposition par la Mairie de Saint Martin) participe grandement à cette appropriation.

Une résidente a souhaité arrêter, car trop d'appréhension de la chute, et un contexte personnel très compliqué depuis des mois.

Projet 2019 :

- Reconduire l'activité jusqu'au mois de juin 2019 puis reprendre en début d'année scolaire.
- Reconduire le rythme d'une séance toutes les deux semaines : jour retenu = le mardi en matinée.
- Intégrer, dès la reprise, une résidente qui en a fait la demande et pour qui cette activité semblerait bénéfique dans la gestion et l'expression de ses émotions par le biais du corps en mouvement.
- Intégrer une seconde résidente si elle devient résidente du CDAIR (objectif à fin d'année 2019).
- Réfléchir à un groupe de résidents hommes à mettre en place à partir de septembre 2019.

1. Projet atelier cuisine Foyer/MRS

Responsables : *Mme Virginie SILVA – Aide-Soignante*

Et le personnel de la MRS

Mme Patricia BARDIN – Aide Médico Psychologue

Mme Fatima MATOS – Aide-Soignante

Mme Sylvie DEFORGES – Aide Médico Psychologique

Mr Jean-Jacques CHAUVEAU – Aide Médico Psychologique



Cette année encore, l'atelier cuisine a su rencontrer son public et remporter un grand succès auprès de l'ensemble des participants.

La composition du groupe tel qu'il était (10 personnes du foyer + 11 de la MRS) était parfaite.

Pour les jeunes, cet atelier est grandement apprécié tant au niveau de la conception des menus que les moments de partage avec les « anciens ».

Pour les anciens, cet atelier est un moment de partage et un moyen de transmettre leurs compétences.

Néanmoins, par souci d'organisation au niveau du foyer cet atelier ne sera pas reconduit en 2019.

Pour rappel, les objectifs de l'atelier sont :

Passer un bon moment ensemble de partage, de gaieté et de convivialité.

Éveiller les sens, les envies et d'autres saveurs à travers des plats qu'ils ont pu cuisiner étant plus jeune.

Découvrir ou conserver leurs acquis en transformant la matière par exemple : couper, éplucher les légumes, se servir des ustensiles et des robots ménagers.

Faire appel à leur souvenir et travailler leur mémoire à travers des recettes qu'ils ont connues ou faites.

Développer chez chacun ses goûts, ses envies et s'épanouir à travers la confection du repas.

Mettre le résident en position de se réaliser dans l'intérêt collectif.

Développer sa créativité (présentation des plats) et enfin apprécier le travail fourni par le plaisir de la dégustation.

Nous avons trouvé que le groupe de cette année était assez harmonieux et tous avaient l'air d'être contents d'être ensemble pour ce moment de partage.

Mais déjà pour les participants un souhait, que l'expérience puisse se renouveler avec le foyer.

2. Bilan et projet MRS/Atelier créatif

Responsables : Mme MARDON Sandrine – Aide Médico Psychologique
Mr CHAUVEAU Jean-Jacques – Aide Médico Psychologique

« Carnet de Paysage »

Une fois de plus, nous avons pris un grand plaisir à participer aux activités inter-établissements avec l'atelier créatif.

La dynamique autour de ces rencontres sur le thème « autour des monuments » s'inscrit dans le projet de vie de la MRS à savoir, apporter beaucoup de joie et de vivacité à chaque participant.

Ce temps de partage, est très apprécié des résidents, chacun a pu trouver un intérêt et une tâche à réaliser dans le cadre d'un projet commun.

Celui-ci a eu pour but que chacun puisse être acteur à travers une activité que tout le monde affectionne : le dessin et l'aquarelle dans la nature.

Les objectifs de l'atelier ont été :

- Passer des moments de partage, de gaieté et de convivialité.
- Éveiller leur créativité, faire appel à leur souvenir et travailler leur mémoire visuelle.
- Développer le sens de l'observation.
- Être au calme dans la nature.
- Créer un lien social intergénérationnel.



Bilan des rencontres :

Dans le cadre des rencontres entre la MRS et l'atelier Créatif nous avons organisé une sortie par mois environ à la médiathèque de la Rochelle.

Ce moment très attendu, permettant l'échange et de partage de manière différente. La possibilité d'emprunter des livres et des CD pour leur plaisir personnel ou pour partager avec le collectif.

L'occasion de visiter les expositions trimestrielles sur le site de la médiathèque.

Ces sorties seront reconduites en 2019, au même rythme.

- ✓ En Aout 2018, Une sortie a eu lieu pour dessiner et peindre à l'aquarelle L'Abbaye des Châtelliers à la Flotte en Ré, également, une sortie Nocturne pour dessiner sur la plage du Bois plage.



3. Bilan Séjour Camping

Responsable : Mme Blanche GAILLARD – Aide Médico Psychologique

OBJECTIFS DES SEJOURS CAMPING :

Ce projet a été mis en place en 2010 dans le but de :

- Proposer une rupture avec le quotidien de l'internat.
- Permettre, en particulier aux résidents qui n'ont pas de famille ou peu de contact, de partir quelques jours.
- Favoriser les rapports entre les résidents en nombre restreint (3 ou 6 résidents par séjour) et l'encadrant.

Les séjours se déroulent dans un camping à ARS EN RE où nous louons un ou deux mobil-homes.

Ils sont proposés en mai, juin et septembre, afin de profiter du calme et des tarifs de la moyenne saison.

Les journées se déroulent au rythme des résidents avec proposition de faire le marché le matin, de prendre un café en terrasse, ainsi que la préparation commune du déjeuner et du dîner.

L'après-midi, selon les envies de chacun, nous profitons des plages ou de la piscine du camping, de promenades dans les marais, de la pêche à pied, etc...

Pour l'année 2018, 8 membres du personnel se sont proposés d'encadrer les séjours. Ce choix se fait sur la base du volontariat. Cette année quatre séjours de 6 résidents ont été réalisés avec deux membres du personnel pour chaque séjour. C'est une nouveauté car les années précédentes les séjours se déroulaient sur trois jours également, mais avec trois résidents accompagnés d'un encadrant.

Le bilan de cette nouvelle organisation est plutôt positif autant au niveau du personnel qu'au niveau des résidents (seul un résident a exprimé se sentir mieux dans un groupe de trois).

Le personnel, de façon quasi unanime, dit se sentir plus en sécurité et rassuré en présence d'un ou d'une collègue. Les échanges et le soutien sont importants également. Il en ressort aussi que ces séjours permettent de créer des liens et d'apprendre à mieux se connaître entre collègues de services différents par exemple.

Cependant quelques membres du personnel apprécient également partir seul avec un petit groupe de trois, et proposent de réitérer ce fonctionnement avec certains résidents.

VIII. Synthèse des principales activités/animation/sorties réalisées en 2018

DATES	ACTIVITES	NOMBRE DE RESIDENTS	NOMBRE D'ENCADRANTS
JANVIER			
24-janv	Vêtüre La Rochelle	1	1
FEVRIER			
10-févr	Balade plage ile de Ré	6	2
15-févr	Répétition Flash Mob La Rochelle	6	2
20-févr	Répétition Flash Mob La Rochelle	7	2
20-févr	Discothèque La Rochelle	6	2
25-févr	balade Ile de Ré	6	2
MARS			
07-mars	Vêtüre + restaurant La Rochelle	2	1
11-mars	Lunapark	7	2
17-mars	Flash Mob La Rochelle	15	2
19-mars	Vêtüre + restaurant La Rochelle	1	1
20-mars	Goûter MAS de Marius La Rochelle	2	1
21-mars	Vêtüre + restaurant La Rochelle	3	1
22-mars	Restaurant La Rochelle	2	1
23-mars	Vêtüre + restaurant La Rochelle	4	1
AVRIL			
14-avr	Balade plage ile de Ré	7	2
19-avr	Restaurant + Balade La Rochelle	4	1
	Balade Forêt et baord de mer Ile de Ré	7	2
21-avr	balade Ile de Ré	6	2
22-avr	Balade bourse aux plantes Ile de Ré	6	2
24-avr	Balade SAINT Martin de Ré	9	2
26-avr	Vêtüre + restaurant La Rochelle	3	1
	Vêtüre + pique-nique La Rochelle	3	1
MAY			
08-mai	rando + visite l'Abbaye de Ré	10	2
15 au 17-mai	Camping Ile de Ré	6	2
30-mai	Concert à la Sirène LR + pique-nique	11	2
JUIN			
01-juin	Vêtüre La Rochelle	1	1
03-juin	Trail des Vignes (spectateurs)	5	1
04 au 06-juin	Camping Ile De Ré	6	2
06-juin	Restaurant La Rochelle	3	1
07-juin	Dicothèque Le Vegas Saintes	12	2
09-juin	kermesse CDAIR		
10-juin	Balade Ile De Ré	7	2
11-juin	Vêtüre La Rochelle	2	1
19-juin	Restaurant	4	1
22-juin	Réunion roulotte et nature Poitiers	7	2
26-juin	Groupe balade haras fête de fin d'année	12	2
27 au 29-juin	Camping Ile de Ré	6	2
27-juin	Baignade Ile de Ré	6	2
JUILLET			
02-juil	Futuroscope	7	2
	Vêtüre La Rochelle	1	1
05-juil	Vêtüre + restaurant La Rochelle	3	1
08-juil	Baignade Ile de Ré	6	2
10-juil	Pique-nique Ile de Ré	6	2
11-juil	Pique-nique+baignade Ile de Ré	7	2
14-juil	Feu d'artifices Ile de ré	7	2

DATES	ACTIVITES	NOMBRE DE RESIDENTS	NOMBRE D'ENCADRANTS
16-juil	Balade parcs de La Rochelle	7	2
17-juil	Balade La Rochelle	6	2
25-juil	Pique-nique+baignade Ile de Ré	7	2
	Spectacle Pierre et Le Loup+pique-nique	5	1
01-août	pique-nique nocturne Ile de Ré	7	2
	Cirque + pique-nique Ile de Ré	4	1
02-août	Cirque + pique-nique Ile de Ré	4	1
06-août	Piscine Ile de Ré	7	2
14-août	Cirque + pique-nique Ile de Ré	4	1
15-août	Feu d'artifices Ile de Ré	7	2
16-août	Cirque Ile de Ré	4	1
22-août	Spectacle Pierre et Le Loup Ile de Ré	7	1
27-août	Baignade Ile de Ré	5	1
30/80	Balade front de mer Ile de Ré	6	1
SEPTEMBRE			
08-sept	Concert Gospel Ile de Ré	7	2
09-sept	Sortie Foire Expo La Rochelle	7	2
11 au 13-sept	Camp vélo Ile de Ré	7	2
18-sept	Restaurant Ile de Ré	4	1
22-sept	Spectacle équestre Ile de Ré	5	1
25-sept	Vêture La Rochelle	4	1
28-sept	Vêture+pique-nique La Rochelle	4	1
29-sept	Sortie fête du coquillage Ile de Ré	5	1
30-sept	Concert à la Sirène La Rochelle	6	2

DATES	ACTIVITES	NOMBRE DE RESIDENTS	NOMBRE D'ENCADRANTS
OCTOBRE			
03-oct	Vêture La Rochelle	1	1
07-oct	Balade Ile de Ré	1	1
17-oct	Vêture La Rochelle	2	1
21-oct	Balade St Clément des Baleines	7	2
03-nov	Balade Ile de Ré	7	2
04-nov	Balade Ile de Ré	8	2
05-nov	Balade front de mer Ile de Ré	6	1
	CVSD Saintes	7	2
22-nov	Balade Ile de Ré	7	2
28-nov	Achats Noël La Rochelle	3	1
	Achats Noël La Rochelle	2	1
	Achats de Noël Ile de Ré	1	1
DECEMBRE			
02-déc	Balade Maillezaïs	7	2
04-déc	Restaurant+cinéma La Rochelle	2	1
	Vêture La Rochelle	4	1
05-déc	Achats Noël La Rochelle	2	1
18-déc	Achats Noël Ile de Ré	1	1
19-déc	Restaurant Ile de Ré	4	1
23-déc	Cinéma La Rochelle	5	2
25-déc	Messe de Noël Ile de Ré	6	2
26-déc	Cinéma La Rochelle	4	1
28-déc	Invitation déjeuner Asso Ile de Ré	16	29-déc
29-déc	Cinéma La Rochelle	4	2

Sorties dont les accompagnements ont été dispensés par les professionnels du FOH

Cette liste ne reprend pas les activités proposées dans le cadre des ateliers occupationnels, l'atelier "petit gourmet" et l'équitation.